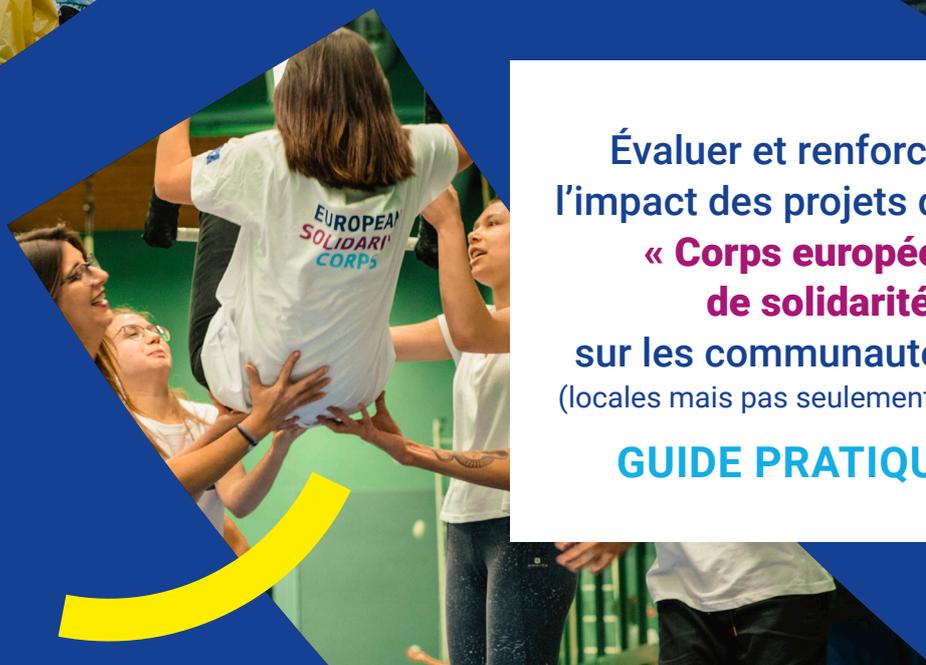


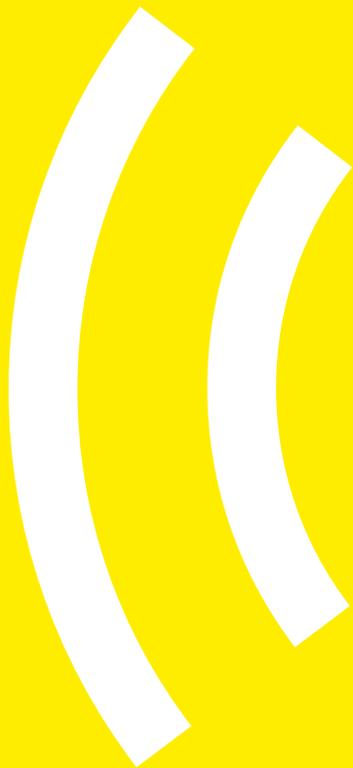


**CORPS  
EUROPÉEN  
DE SOLIDARITÉ**



Évaluer et renforcer  
l'impact des projets du  
« **Corps européen  
de solidarité** »  
sur les communautés  
(locales mais pas seulement...)

**GUIDE PRATIQUE**



## **Qu'est-ce que l'impact ?**

Qu'entend-on précisément par « impact sur les communautés » ?

### **Pourquoi est-il utile de se pencher sur cette notion ?**

Quelles sont les méthodes possibles pour évaluer l'impact des projets CES sur les communautés ?

## **Comment renforcer l'impact des projets ?**

En quoi maximiser l'impact diffère de communiquer sur les projets ?

Ce guide a été spécifiquement conçu pour guider les organisations impliquées dans des projets de volontariat et de solidarité du dispositif « Corps européen de solidarité » vers une compréhension des enjeux de l'impact sur les communautés et une prise en compte de cette notion dans la conception et l'évaluation de leurs projets. Des exemples de bonnes pratiques permettent d'inspirer les acteur·rice·s de jeunesse afin de faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

|  |   |
|--|---|
| ▶ Avant-propos   | 5 |
| Pourquoi ce guide ?  | 5 |
| Pourquoi évaluer l'impact sur les communautés ?                  | 6 |
| Pourquoi parlons-nous aujourd'hui d'impact sur les communautés ? | 6 |

## I. Qu'entend-on par « communautés » ?

|  |    |
|--|----|
| ▶ Qu'est-ce qu'une communauté ?                                | 9  |
| ▶ Une communauté : pas seulement une entité géographique       | 10 |
| ▶ Quelles communautés impliquer dans les projets de mobilité ? | 10 |

## II. Qu'entend-on par « impact » ?

|  |    |
|--|----|
| ▶ Une définition imbriquée à d'autres              | 12 |
| ▶ Des impacts multiples                            | 13 |
| ▶ Les impacts indirects : comment les identifier ? | 13 |
| ▶ Ne sous-estimez pas les impacts inattendus !     | 14 |
| ▶ Un impact négatif ? Question de perspective      | 15 |

## III. Où se manifeste l'impact ?

|   |    |
|---|----|
| ▶ L'impact de la mobilité sur les jeunes : un bon point de départ ! | 17 |
| ▶ Bien plus qu'une évolution individuelle                           | 17 |
| ▶ L'impact : une question d'échelle (ou de niveau...)               | 18 |
| ▶ L'impact sur les communautés : encore une question de niveau      | 19 |

## IV. Comment évaluer l'impact sur les communautés ?

|   |    |
|---|----|
| ▶ L'évaluation d'impact : un outil de pilotage stratégique                                | 23 |
| ▶ Que signifie évaluer ?  | 24 |
| ▶ L'évaluation d'impact démarre avant les projets !                                       | 24 |
| ▶ Un processus étape par étape  | 25 |
| ▶ Quels outils utiliser pour mesurer l'impact sur les communautés ?                       | 26 |
| ▶ Et pour les éléments qui ne sont pas mesurables ?                                       | 28 |
| ▶ Définir une démarche d'évaluation entre structure <i>lead</i> et structures partenaires | 28 |

## V. L'impact sur les communautés des projets CES



|   |    |
|---|----|
| ▶ Quels liens entre les projets CES et l'impact sur les communautés ?                       | 31 |
| ▶ Les clés pour générer un impact de qualité sur les communautés                            | 31 |
| ▶ Activités de volontariat et projets de solidarité : exemples d'impact sur les communautés | 33 |
| Le volontariat à l'international individuel   | 34 |
| Le volontariat à l'international en équipe  | 35 |
| Les projets de solidarité   | 36 |

## VI. Quelques bonnes pratiques pour renforcer l'impact sur les communautés



|   |    |
|---|----|
| ▶ Définir une stratégie de renforcement de l'impact   | 38 |
| ▶ Comment renforcer l'impact sur les communautés ?    | 38 |
| ▶ Les mesures pratiques à mettre en œuvre             | 43 |
| ▶ Qui pouvez-vous impliquer pour augmenter l'impact ? | 45 |

## VII. Que faire des résultats des évaluations ?



|   |    |
|---|----|
| ▶ Exploitations possibles des démarches d'évaluation d'impact sur les communautés | 48 |
| ▶ Quelles obligations vis-à-vis du programme CES ?                                | 49 |

## VIII. Pour aller plus loin...



|   |    |
|---|----|
| ▶ Pour vous aider : d'autres guides pratiques | 52 |
| ▶ Bibliographie                               | 54 |

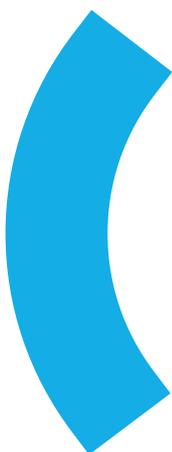
Remerciements  
Informations éditoriales



## AVANT-PROPOS

### Pourquoi ce guide ?

L'impact sur les communautés revêt une importance croissante dans les projets de mobilité à des fins d'apprentissage. **Le dispositif du « Corps européen de solidarité » (CES) permet un développement équilibré des compétences personnelles et professionnelles des volontaires, tout en mettant l'accent sur une dimension solidaire allant du local à l'international.** L'incidence des projets CES – et la façon dont ils affectent les communautés concernées – doit ainsi faire l'objet de recherches et d'outillages spécifiques.



Par « projets de mobilité à des fins d'apprentissage » on entend toutes les possibilités de mobilité à l'étranger accessibles aux jeunes et aux acteur·rice·s de jeunesse, ayant comme objectif principal l'acquisition de compétences. Ces apprentissages peuvent se faire dans le cadre de l'éducation formelle (études, stages...) ou non formelle (échanges de jeunes, volontariat...). Ce guide vise spécifiquement les projets du dispositif « Corps européen de solidarité », mais une grande partie de ses contenus sont tout à fait transposables à d'autres projets de mobilité à des fins d'apprentissage.

La version initiale de ce guide a été rédigée en anglais par le Centre de ressources SALTO CES afin de construire un outil pratique, accessible à tou·te·s les acteur·rice·s de jeunesse, en synthétisant les principaux éléments des dernières études et recherches.

Le [Centre de ressources SALTO CES](#), accueilli par l'Agence Nationale Erasmus + autrichienne, est membre de la Plateforme européenne sur la mobilité à des fins d'apprentissage ([European Platform on Learning Mobility - EPLM](#)), qui fait le lien entre pratique, politique, recherche et besoins des jeunes en vue d'améliorer la qualité et la durabilité de la mobilité à des fins d'apprentissage pour toutes et tous en Europe.

L'Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport, soucieuse de rendre ces outils et réflexions accessibles de manière encore plus large, a ensuite souhaité faire évoluer ce document, avec les objectifs suivants :

- ▶ Éliminer le frein constitué par la langue, en traduisant le document en français ;
- ▶ Adapter le document au contexte et aux réalités des organisations bénéficiant du dispositif CES en France.



**L'impact sur les communautés est devenu plus prégnant compte tenu des effets de la crise sanitaire et du confinement.** Le nombre de mesures et d'activités mises en œuvre au niveau local pour soutenir les communautés a considérablement augmenté. De plus, le travail auprès des jeunes évolue : les activités en ligne et les compétences numériques nécessaires dans les sociétés d'aujourd'hui ont pris de l'ampleur.

L'idée de partir à l'étranger dans le cadre d'une mobilité de longue durée peut sembler un rêve inaccessible pour beaucoup de personnes. L'approche à la mobilité à des fins d'apprentissage en Europe devra nécessairement évoluer, au moins pour le court terme – tout comme l'ampleur de l'accent mis sur les « communautés ».

Les informations présentées dans ce guide pourront **vous aider à anticiper l'impact de vos projets CES et à analyser les changements induits par ces projets** – voire l'absence de tels changements – afin d'ajuster votre approche et de planifier de nouveaux projets qui apporteront davantage de changements positifs au sein des communautés visées.

Nous espérons qu'elles contribueront à rendre la notion d'« impact sur les communautés » plus claire à un plus grand nombre de personnes et qu'elles marqueront le début d'un processus visant à établir une définition commune, qui vous donnera ensuite des idées sur la façon de l'utiliser et de la décliner.

## **Pourquoi évaluer l'impact sur les communautés ?**

Comprendre et évaluer la façon dont l'impact se manifeste au niveau des communautés est indispensable et des outils d'évaluation efficaces existent pour vous aider à le mesurer.

Une fois les résultats obtenus en termes d'impacts identifiés, vous pouvez mettre ces éléments en valeur et les **communiquer auprès des parties prenantes de vos projets, mais aussi auprès de financeurs potentiels.** Vous pouvez également utiliser ces résultats pour faire évoluer et **améliorer la qualité de vos projets de mobilité actuels et futurs,** en les adaptant pour maximiser leur impact.

## **Pourquoi parlons-nous aujourd'hui d'impact sur les communautés ?**

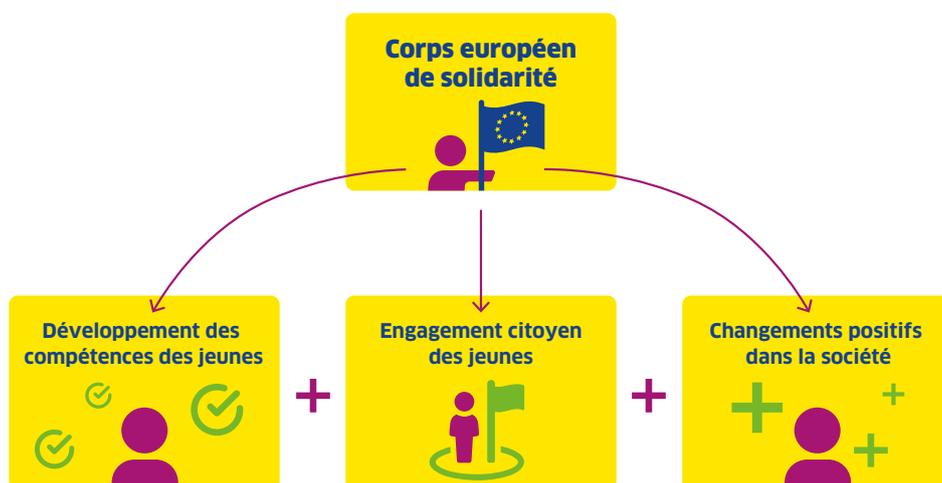
Cet angle supplémentaire qu'est l'impact sur les communautés, dans le cadre du CES, constitue une nouveauté pour de nombreuses organisations.

**Lorsque le Service Volontaire Européen (SVE) a fait place au CES, l'orientation et les finalités du volontariat en Europe ont été redéfinies. Celles-ci ont évolué vers un sens du service, en rééquilibrant ainsi l'accent mis autrefois sur le développement des compétences personnelles des volontaires : les communautés retrouvent ainsi leur importance !**



Comme mentionné dans le [Guide du programme 2023](#) (p.6) « Le programme a pour objectif spécifique d’offrir aux jeunes, y compris aux moins favorisés, des possibilités aisément accessibles de participation à des activités de solidarité induisant des changements positifs dans la société dans l’Union et au-delà, tout en leur permettant de renforcer et de faire dûment valider leurs compétences et en facilitant leur engagement continu en tant que citoyens actifs ».

Par « changements positifs dans la société » on entend justement l’impact sur les communautés que les projets de volontariat et de solidarité CES sont censés produire à l’échelle sociétale. Le renforcement des compétences et de l’engagement citoyen auprès des jeunes concerné-e-s est également un objectif recherché, mais pas le seul.



Avec le renouvellement du [programme du Corps européen de solidarité 2021-2027](#), l’accent continuera à être mis sur ces éléments. La stratégie de l’Union européenne pour la jeunesse, « Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l’Union européenne en faveur de la jeunesse », souligne l’importance « d’encourager les jeunes à devenir des citoyens actifs, des acteurs de la solidarité et du **changement positif pour les communautés en Europe**, inspirés par les valeurs et l’identité de l’UE » ([Commission européenne, 2018](#)).

Même avec la restriction des déplacements, l’impact sur les communautés peut encore être observé à un niveau très local ou en ligne. **Les « communautés » deviennent le cadre auquel sont rattachés de nombreux projets et activités.**

Nous souhaitons que ce guide pratique fasse office de cadre introductif permettant de comprendre ce qu’est « l’impact sur les communautés » et qu’il vous fournisse quelques étapes liminaires visant à accroître cet impact dans le cadre de projets que vous réalisez avec et pour les jeunes.



# **I. QU'ENTEND-ON PAR « COMMUNAUTÉS » ?**

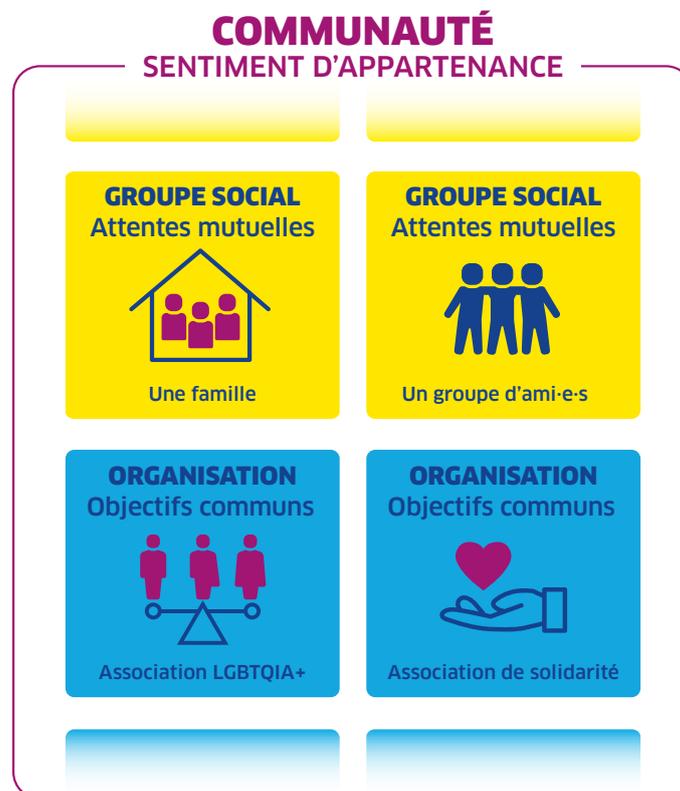


## QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ ?

Une communauté diffère d'un groupe social. Un groupe social est constitué de deux personnes ou plus qui interagissent de manière régulière et partagent des attentes mutuelles et une identité commune (Barkan, 2012). Une communauté, quant à elle, implique un sentiment d'appartenance plus développé.

Une communauté diffère d'une organisation. Une organisation est un groupe de personnes qui partagent des objectifs et des buts convenus (Greenberg et Baron, 1995, p. 11).

Une communauté est un groupe plus large que le cercle immédiat (famille et ami-e-s) d'une personne, ancré dans un sentiment d'appartenance. Une communauté est composée de nombreux groupes sociaux et de différentes organisations. Elle ne se mesure pas uniquement en termes quantitatifs et son périmètre ne se limite pas à un cadre physique.



Une communauté peut s'entendre comme une « **entité sociale organisée de manière informelle, caractérisée par un sentiment identitaire** » (Brieger, 2006, p.4). Les communautés peuvent inclure une zone géographique spécifique (quartier, ville, pays, groupe de pays, etc.), mais elles peuvent également être fondées sur bien d'autres éléments (origine ethnique, religion, orientation sexuelle, orientation politique, etc.).

Pour certain-e-s universitaires, ce concept désigne davantage une rencontre qu'une entité, quelque chose qui relève de l'identité ou des intérêts de l'individu plutôt que d'une zone ou d'un espace physique. **Plus qu'une entité, une communauté peut être une attitude de responsabilité qui relie et rassemble les individus par le biais de rencontres (en face à face, en ligne, ou les deux).** Elle intègre un élément empathique, qui consiste « à soutenir l'autre et à compatir avec lui » (Todd, 2004, p. 337).



## UNE COMMUNAUTÉ : PAS SEULEMENT UNE ENTITÉ GÉOGRAPHIQUE

Les communautés d'origine et d'accueil jouent un rôle déterminant dans le travail de jeunesse, les activités de volontariat et les mobilités à l'étranger à des fins d'apprentissage. Ce sont les environnements dans lesquels les jeunes grandissent. C'est au niveau de la communauté que la nécessité d'un projet, quel qu'il soit, est ressentie et étudiée, et que son incidence et ses résultats sont ensuite observés.

**On considère très souvent les communautés d'origine et d'accueil comme les zones géographiques d'où sont originaires et où se rendent les jeunes en mobilité.** C'est pour cette raison qu'on parle régulièrement de « communautés locales ».

Toutefois, **il ne faut pas oublier que les communautés peuvent également être définies en d'autres termes, voire exister en ligne**, elles ne se limitent donc pas à des quartiers. L'impact sur une communauté peut être ressenti de différentes façons, selon qu'une communauté envoie ou accueille de nouveaux·elles « membres », mais il est ressenti dans les deux cas, (en principe) en rassemblant les individus et en renforçant un esprit de responsabilité vis-à-vis du bien commun.

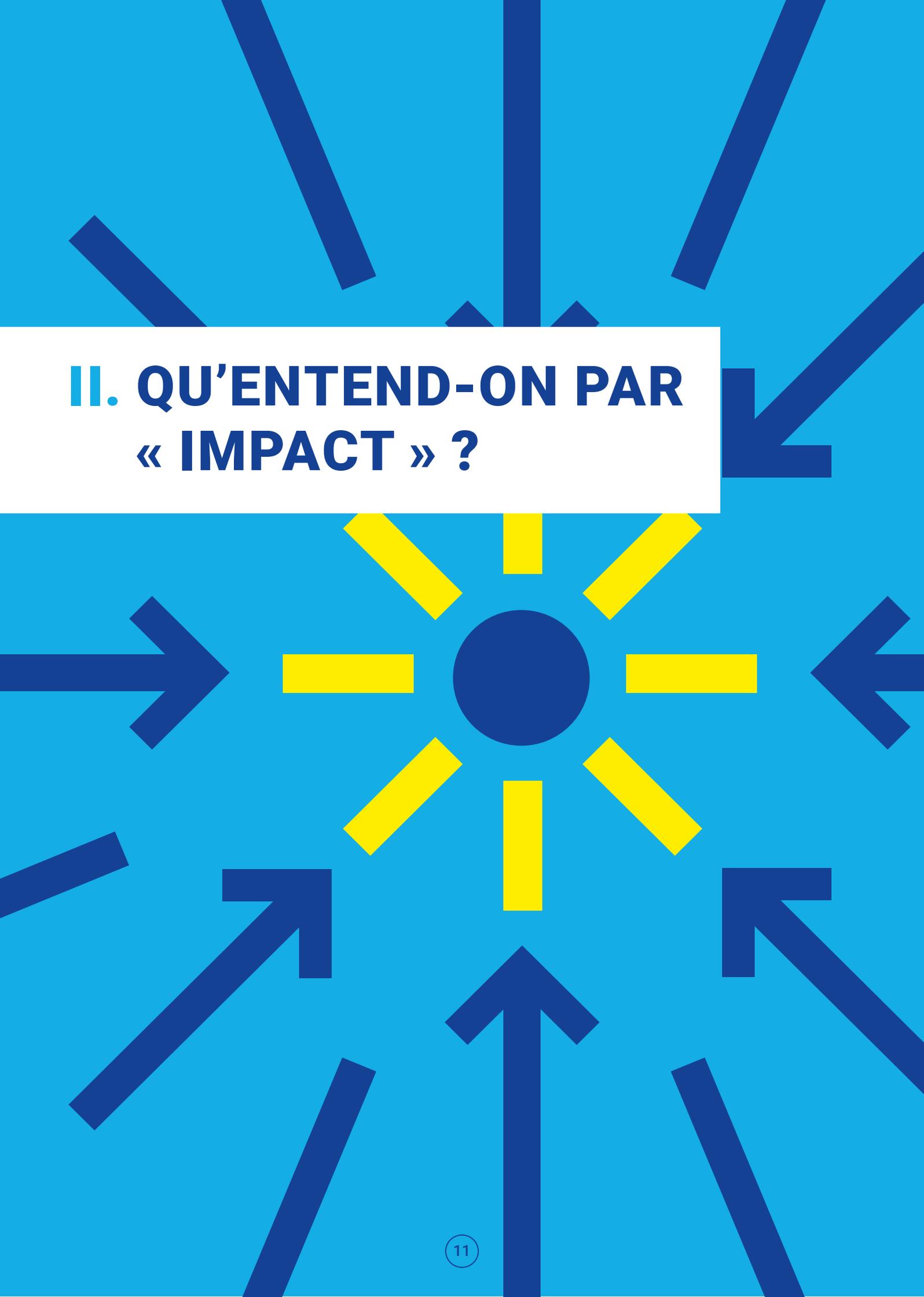


## QUELLES COMMUNAUTÉS IMPLIQUER DANS LES PROJETS DE MOBILITÉ ?

Lorsque vous planifiez l'impact sur les communautés que votre projet pourrait avoir, il est important de prendre en compte différentes communautés.

1. La plupart du temps, l'impact sur la communauté est obtenu en **impliquant les membres de la communauté d'accueil** dans les activités de mobilité et dans des interactions directes avec les participant·e·s.
2. Un « effet multiplicateur » est obtenu lorsque les participant·e·s **s'investissent dans leurs communautés d'origine**, celles dont ils et elles sont issu·e·s. Les participant·e·s renforcent leurs compétences et acquièrent certaines valeurs durant leur mobilité. Par la suite, ils et elles s'impliquent activement dans diverses activités visant à créer une société plus active, plus responsable et plus solidaire, ou bien partagent simplement leurs connaissances et leurs nouveaux points de vue avec leurs familles, leurs ami·e·s et d'autres personnes.
3. En ce qui concerne les **communautés en ligne**, l'impact peut se traduire par une augmentation de la confiance, une amélioration des relations, un élan et un enthousiasme pour les activités futures, un lien entre le monde en ligne et le monde physique qui peut commencer par de l'activisme à l'échelle locale.

L'impact sur les communautés peut se manifester de manière indirecte (implication des membres des communautés dans les activités réalisées), mais il peut également s'incarner dans des mesures de visibilité ou de diffusion des résultats ciblant les communautés d'accueil, d'origine ou en ligne. Ces communautés seraient ainsi **impliquées et informées des problématiques sociétales** auxquelles les organisateur·rice·s du projet avaient pour objectif de s'attaquer et nous pourrions espérer un impact implicite / indirect.



## II. QU'ENTEND-ON PAR « IMPACT » ?



## UNE DÉFINITION IMBRIQUÉE À D'AUTRES

La mise en œuvre d'un projet génère des résultats. Les résultats sont à distinguer de l'impact, alors qu'on a parfois tendance à confondre les deux. Aussi, dans le langage courant, faire connaître les résultats d'un projet est assimilé à élargir son impact, ce qui n'est pas forcément le cas. Il est important ici de bien clarifier ces différentes notions.

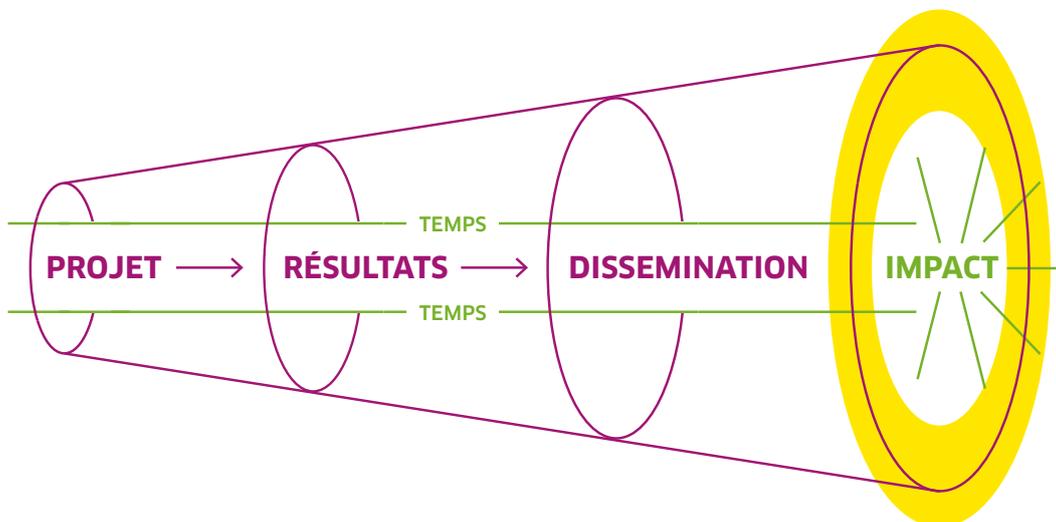
Prenons l'exemple d'un projet-type : l'organisation d'une session de formation.

| RÉSULTATS   | DISSÉMINATION<br>(ou diffusion, communication...)  | IMPACT   |
|---|--|--|
| <p>Les <b>résultats</b> correspondent aux effets concrets escomptés et obtenus via la mise en œuvre d'un projet.</p> <p>Le résultat de la session de formation correspond à ce que chaque participant-e a appris lors de cette formation.</p> | <p>La <b>dissémination</b> est l'activité de rendre visible les résultats des projets et les partager via différents canaux de communication<sup>1</sup>.</p> <p>La dissémination correspond aux activités permettant de faire connaître largement la formation et les apprentissages des participant-e-s.</p> | <p>L'<b>impact</b> correspond à l'<b>incidence des résultats</b> sur les individus, les organisations, les communautés.</p> <p>L'impact correspond à ce que les participant-e-s font par la suite, fort-e-s des nouvelles connaissances acquises lors de la formation.</p> |



**Communiquer autour d'un projet est souvent un moyen pour générer de l'impact, mais ce n'est pas un impact en tant que tel !**

Si nous essayons de penser à ces concepts comme à des phases sur une ligne du temps imaginaire, allant de l'avant-projet à l'après-projet, cela pourrait donner :



<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur le sujet : [Geudens, 2010, Making waves: creating more impact with your youth projects](#)

« Les chiffres obtenus et les visites effectuées sont des résultats, mais l'impact se reflète dans la conscience interculturelle accrue des étudiants ou dans leur conscience collective du patrimoine et de la culture de l'Europe. » (Doyle, 2011, p. 15)

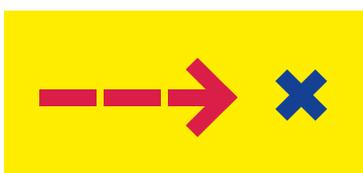
Probablement, le plus simple pour s'approprier cette notion est d'imaginer **l'impact comme un changement**. Dans notre cas, il s'agit du changement que vous constatez dans les communautés impliquées dans les projets de mobilité. Afin d'appréhender ce changement, vous devez vous poser les questions suivantes ?

- ▶ Dans quelle situation les communautés se trouvaient-elles avant le projet de mobilité ?
- ▶ Dans quelle situation se trouvent-elles après le projet de mobilité ?
- ▶ Qu'est-ce qui a changé en leur sein ?

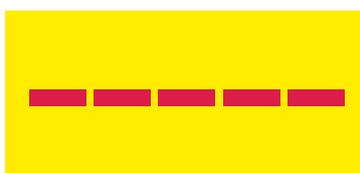


## DES IMPACTS MULTIPLES

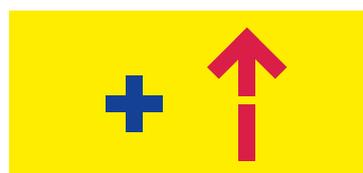
Lorsque que l'on envisage l'impact que peut avoir un projet de mobilité à des fins d'apprentissage, plusieurs types d'impact se dégagent :



DIRECTS



ATTENDUS



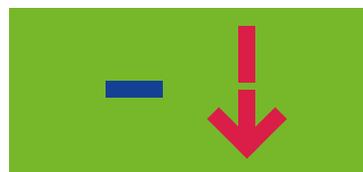
POSITIFS



INDIRECTS



INATTENDUS



NÉGATIFS



## LES IMPACTS INDIRECTS : COMMENT LES IDENTIFIER ?

L'identification de l'impact d'un projet doit tenir compte des effets indirects reliés à celui-ci. En effet, vos projets peuvent avoir non seulement des impacts indirects sociaux, mais également des impacts indirects économiques et environnementaux qui, de plus, peuvent se combiner et interagir entre eux.

**L'impact direct découle des résultats de vos projets.** Par exemple, accompagner les habitant·e·s d'un quartier dans la construction en collectif d'une aire de jeu, peut présenter un impact direct, celui de renforcer les liens entre les habitant·e·s. En même temps, cela peut, indirectement, sensibiliser la communauté locale à d'autres thématiques sociétales telles que les droits des enfants, la végétalisation des milieux urbains, etc.

Ainsi, **par impact indirect on entend les changements n'étant pas spécifiquement visés par le projet.** Typiquement, vous faites face à un impact indirect quand votre projet ne vise pas une problématique préalablement identifiée, mais vous constatez qu'il a tout de même eu un impact (positif ou négatif) sur la problématique en question.

**La complexité de la mesure de l'impact indirect réside dans le fait qu'au moment où votre projet de mobilité est mis en œuvre, d'autres processus sont également à l'œuvre** – la communauté est exposée aux actualités diffusées par les médias, à d'autres projets, à des initiatives citoyennes ou à des décisions politiques. Cela rend difficile d'affirmer qu'un changement concret a eu lieu dans la communauté du seul fait de votre projet.

Par conséquent, nous vous suggérons d'examiner et de documenter les autres processus en cours au moment où votre projet est mis en œuvre, puis de déterminer si, et dans quelle mesure, votre projet a contribué aux changements que vous souhaitiez obtenir.



## **NE SOUS-ESTIMEZ PAS LES IMPACTS INATTENDUS !**

**Les effets attendus incluent tous les changements qui sont prévus et planifiés par le projet de mobilité.** Ils comprennent les changements les plus courants à différents niveaux – individu, organisation et communauté – ainsi que tous les effets que les organisateur-ric-e-s du projet avaient prévus. Par exemple, le volontariat international peut revêtir une dimension d'apprentissage interculturel dans les communautés d'origine et d'accueil.

**Les effets inattendus d'un projet de mobilité correspondent aux impacts sur lesquels les organisateur-ric-e-s ne misaient pas.** Par exemple, la mobilité peut conduire à la déconstruction de l'image idéalisée que certains jeunes pouvaient avoir d'autres pays et, en définitive, creuser le fossé ethnique.

Au moment d'analyser les effets, il est important d'identifier les conséquences non prévues, car si celles-ci sont positives, alors elles devront être prises en compte et valorisées tout autant que les impacts attendus. Si elles sont négatives, il conviendra de trouver des solutions pour en réduire la portée et pour les anticiper lors des projets de mobilité futurs.



## UN IMPACT NÉGATIF ? QUESTION DE PERSPECTIVE

Les expériences peuvent être positives et leurs effets positifs sont généralement planifiés. L'apprentissage interculturel, la participation active, l'activisme environnemental et autres effets de ce genre en sont quelques exemples. Mais **il arrive que certaines expériences aient des conséquences négatives pour les communautés.**

Par exemple, le renforcement des compétences, de la confiance en soi et de l'autonomie et une participation accrue à des projets de mobilité peut rendre certain-e-s jeunes plus susceptibles de quitter leurs communautés d'origine longuement ou définitivement (Oosterbeekw et Webbinkz, 2011, p. 348).

Ce phénomène, appelé « fuite des cerveaux » ou « fuite des capacités », réduit les performances des communautés et modifie leur structure démographique à long terme, car ces jeunes emportent avec eux-elles des possibilités futures de relations, naissances, emplois, contributions à la communauté, etc.

Ici, il est important de garder à l'esprit que le même processus peut être interprété comme un impact positif et/ou négatif, selon la perspective que vous adoptez ou selon le niveau auquel vous l'analysez (échelle individuelle, échelle de la communauté).





### **III. OÙ SE MANIFESTE L'IMPACT ?**



## L'IMPACT DE LA MOBILITÉ SUR LES JEUNES : UN BON POINT DE DÉPART !

L'impact sur une communauté peut être ressenti de différentes manières, selon que la communauté accueille de nouveaux·les membres, se sépare temporairement de certain·e·s de ses membres ou en retrouve d'autres, fort·e·s d'une expérience et de compétences accrues.

Comme vous venez de le constater, le jugement qu'on porte sur un impact perçu peut être différent en fonction du niveau auquel l'impact se manifeste. Il est ainsi important de détecter l'ensemble des impacts qui se dégagent d'une activité et de comprendre leur articulation.

Les participant·e·s directement impliqué·e·s dans un projet de mobilité à l'étranger vivent souvent de nouvelles expériences qui les poussent hors de leur zone de confort et les aident à apprendre et à acquérir de nouvelles connaissances, aptitudes, attitudes et valeurs. Ce renforcement des compétences correspond au résultat d'un projet.

**Ce que les participant·e·s font de cette évolution personnelle – le changement qu'ils et elles provoquent du fait de leur propre évolution, les effets que produit le renforcement de leurs compétences – correspond à l'impact du projet auprès d'eux·elles.**

Nous pouvons considérer comme un impact individuel d'un projet : une nouvelle implication dans des activités bénévoles à l'issue de l'expérience CES, une nouvelle orientation professionnelle ou, plus tard, une implication accrue dans l'éducation, l'emploi, la formation, etc.

Les apprentissages et le développement personnel des participant·e·s sont importants. D'autant plus que la façon dont les jeunes ont bénéficié d'un projet constitue souvent l'axe principal de l'évaluation d'impact des projets de mobilité, et que l'impact sur les individus se traduit souvent par des actions concrètes, puis par un impact au niveau local ou dans la société en général.



## BIEN PLUS QU'UNE ÉVOLUTION INDIVIDUELLE

Élargissez votre réflexion. L'objectif de tout projet de mobilité à des fins d'apprentissage est d'encourager le renforcement des compétences des participant·e·s, puis de voir ce qu'ils et elles peuvent changer, faire et mettre en œuvre grâce à ces nouvelles connaissances – dans l'environnement local où le projet se déroule, ou par la suite lorsqu'ils et elles rentrent chez eux·elles.

Au travers du projet, les participant·e·s ont évolué et sont devenu·e·s source de changement dans la société. Voyez les choses en ces termes : « Un projet de mobilité à l'étranger : bien plus qu'une évolution individuelle ! ».

Dans l'idéal, les effets à long terme d'un projet de mobilité conduisent à des changements au-delà des jeunes directement concerné·e·s. Ces changements peuvent s'apercevoir au sein de différentes communautés, chez plusieurs typologies d'acteur·rice·s (y compris les « acteur·rice·s informel·le·s », tel·le·s que les parents des jeunes, etc.), au niveau d'autres systèmes, tels que les structures éducatives, le monde du travail, etc.



## L'IMPACT : UNE QUESTION D'ÉCHELLE (OU DE NIVEAU...)

Pour chaque projet de mobilité que vous mettez en place et dont vous souhaitez évaluer l'impact, nous vous conseillons de vous focaliser sur ces **trois niveaux minimums d'impact** :

### IMPACT À L'ÉCHELLE DES INDIVIDUS



L'impact des projets de mobilité sur les participant·e·s (impact à l'échelle des individus) est bien connu et a fait l'objet de nombreuses recherches et publications<sup>2</sup>.

En général, **les acteur·rice·s de jeunesse saisissent avec une certaine facilité la notion d'impact des projets de mobilité sur les jeunes concerné·e·s**, même si leurs modalités d'évaluation ne sont pas toujours au point.

Parmi les causes, il y a le fait que l'impact est censé être évalué aussi sur le moyen/long terme, chose qui n'est pas facile, une fois la période de mobilité terminée.

### IMPACT À L'ÉCHELLE DES ORGANISATIONS



L'impact sur les organisations impliquées est également relativement facile à saisir (mais moins à mesurer). Sur le fond, les acteur·rice·s de jeunesse comprennent que **l'engagement des organisations** dont ils et elles font partie dans des projets de mobilité **peut générer plusieurs typologies d'impact sur les structures elles-mêmes**, par exemple sur les compétences et attitudes acquises par certain·e·s membres des organisations, l'étendue de leurs partenariats, etc.

### IMPACT À L'ÉCHELLE DES COMMUNAUTÉS

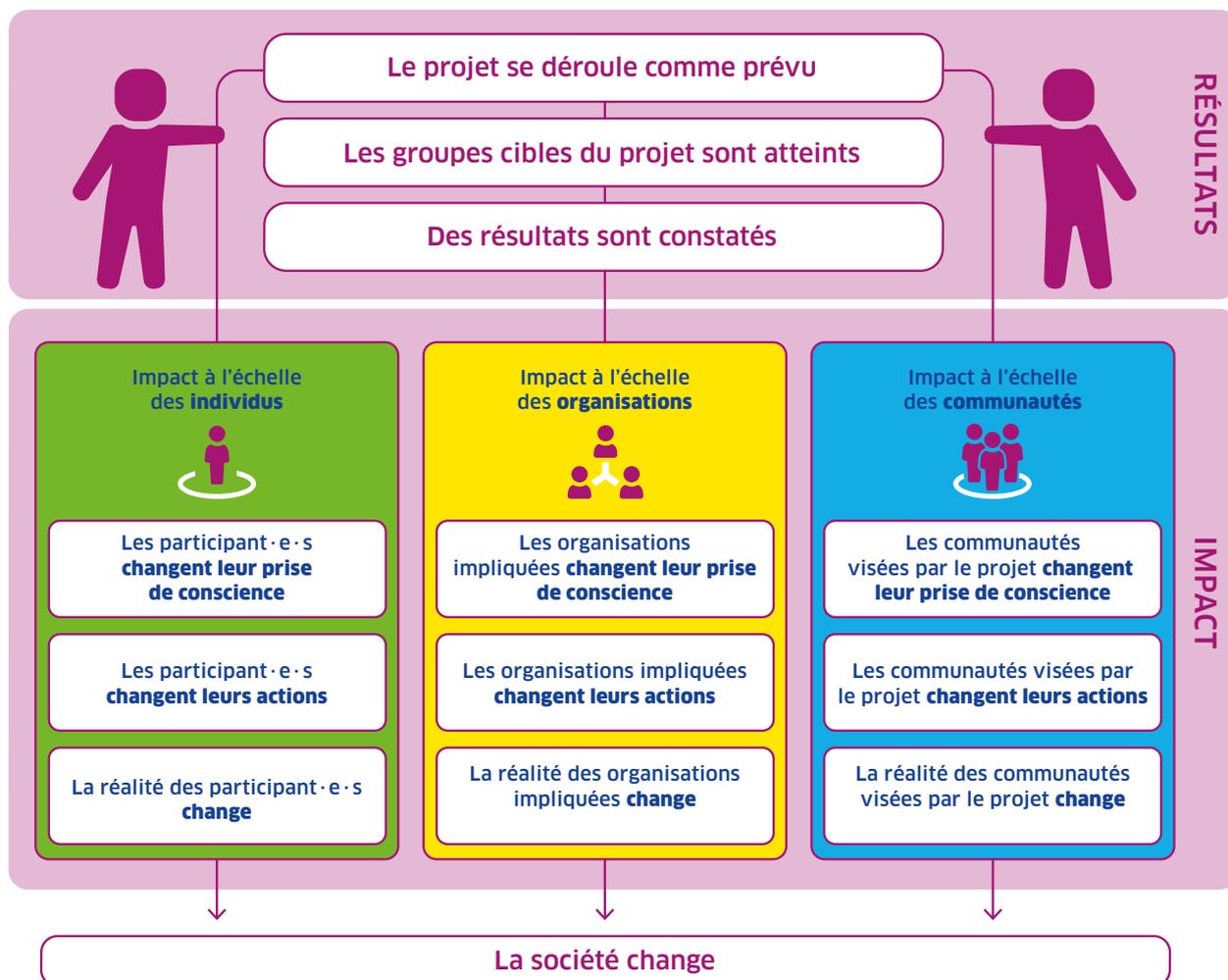


Quand on parle d'impact à l'échelle des communautés des projets de mobilité apprenante, la situation se complexifie. L'évolution récente des politiques et programmes européens en faveur de la jeunesse montre que l'on s'attache davantage à comprendre l'impact non seulement au niveau individuel, mais aussi sur les communautés locales ou la société au sens large.

Cependant, nous constatons que les organisations concernées ne sont pas encore suffisamment outillées (ce qui a motivé le choix de cette publication !)

<sup>2</sup> Un guide à explorer : Cossé, T., de Reviers, B. (dir.), 2017, Évaluer l'impact d'un projet de mobilité internationale de jeunes en volontariat, dans l'action extérieure des collectivités territoriales, Repères Sur .... Paris : F3E, p.14.

Nous vous avons invité·e·s à **penser l'impact comme au changement produit par vos projets**. Si vous appliquez cette logique aux trois niveaux d'impact que nous venons de présenter, vous verrez que le changement peut se manifester de la manière suivante :



## L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS : ENCORE UNE QUESTION DE NIVEAU

Les liens avec les communautés résultant des apprentissages non formels et informels constituent un élément important de la mobilité des individus à des fins d'apprentissage, de même que l'impact sur les communautés.

La publication [Making Waves](#)<sup>3</sup> du [centre de ressources SALTO Inclusion and Diversity](#), consacrée à l'impact des projets pour la jeunesse, décrit **trois types d'impact sur les communautés** susceptibles d'être obtenus par le biais de tels projets.

<sup>3</sup> Geudens, 2010, Making waves: creating more impact with your youth projects

## L'IMPACT AU NIVEAU MICRO SE CONCENTRE SUR LE PROJET LUI-MÊME

Exemples de communautés atteintes :

- ▶ les familles et les ami-e-s des participant-e-s
- ▶ les personnes bénéficiaires des activités de la structure d'accueil des participant-e-s
- ▶ d'autres jeunes impliqué-e-s dans les organisations de jeunesse du lieu d'origine et du lieu d'accueil
- ▶ l'environnement local du lieu d'accueil, notamment les personnes qui nouent des liens directs avec les participant-e-s (colocataires, personnes rencontrées pour des échanges linguistiques, des activités de loisirs, ...)
- ▶ les structures au sein desquelles les volontaires interviennent (établissements scolaires, Missions locales, club sportifs...)
- ▶ l'ensemble des personnes impliquées dans la structure d'accueil : les bénévoles, les salarié-e-s, les membres du Conseil d'administration, les participant-e-s aux Assemblées Générales, etc.
- ▶ l'environnement local du lieu d'origine, notamment les camarades de classe, les connaissances du quartier dont les jeunes sont originaires, ou autres personnes avec lesquelles les participant-e-s sont en contact par le biais d'autres activités (sport, musique, etc.)
- ▶ d'autres communautés dont les jeunes peuvent faire partie (sportives, d'orientation sexuelle ou identité de genre, en ligne, religieuses...)
- ▶ les personnes concernées par les résultats du projet ou concernées par les apports et les produits du projet
- ▶ les personnes au courant du projet – qui ont pu apercevoir une affiche ou passer devant une fête de quartier organisée dans le cadre du projet

## L'IMPACT AU NIVEAU MÉSO CIBLE L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR DIRECT DU PROJET

Exemples de communautés atteintes :

- ▶ la communauté des acteur-ric-e-s de jeunesse des lieux d'origine et d'accueil
- ▶ les élu-e-s locaux-ales et les services municipaux des lieux d'origine et d'accueil
- ▶ les autres structures ou associations qui contribuent au projet d'une manière ou d'une autre (fournisseurs/propriétaires des lieux utilisés par le projet, public cible des activités du projet, foyers de jeunes travailleurs hébergeant les participant-e-s) ;
- ▶ les autres acteur-ric-e-s et organisations actif-ve-s dans les mêmes secteurs (jeunesse, éducation formelle, éducation populaire...)
- ▶ les financeurs des organisations de soutien et d'accueil
- ▶ les autres parties prenantes

## L'IMPACT AU NIVEAU MACRO CONCERNE LES CONTRIBUTIONS DU PROJET AUX ÉVOLUTIONS POLITIQUES

Exemples de communautés atteintes :

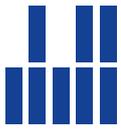
- ▶ les institutions publiques au niveau départemental : Départements, Préfectures, Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), ...
- ▶ les institutions publiques au niveau régional : Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), Régions, COREMOB ou Plateformes de la mobilité, CRAJEP..
- ▶ les institutions publiques au niveau national : Ministères, CNAJEP, agences en charge de différents dispositifs de mobilité...
- ▶ les institutions publiques au niveau européen : Commission européenne, Parlement européen...
- ▶ les institutions publiques en charge du programme de mobilité concerné : Agence du Service Civique, Office franco-allemand pour la jeunesse, Office franco-québécois pour la jeunesse, FONJEP..

Certaines études montrent (Garbauskaitė-Jakimovska, 2018) que **de nombreuses organisations mettent l'accent sur le niveau micro – et la plupart du temps exclusivement sur les participant·e·s au projet**. Les communautés et les niveaux méso et macro sont souvent mises de côté. L'impact sur les communautés est fréquemment dit « supplémentaire » – il est ainsi perçu par certain·e·s comme un « bonus » ne méritant pas d'être au centre de l'attention.





## **IV. COMMENT ÉVALUER L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS ?**



## L'ÉVALUATION D'IMPACT : UN OUTIL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE

« Lorsqu'ils élaborent des politiques, des interventions, des programmes, des projets, des activités, etc., les professionnels ont besoin de savoir si les actions menées sont susceptibles d'être utiles et, le cas échéant, dans quelle mesure. Cette mesure peut ensuite être contrôlée en vue d'illustrer l'impact. Sans faire preuve de naïveté quant aux moyens grâce auxquels les interventions politiques et pratiques sont effectivement façonnées, nous affirmons que des données tangibles sur les jeunes et fournies par les jeunes offrent un socle plus solide que l'idéologie ou l'intuition. » (Petkovic et al., 2019: 6)

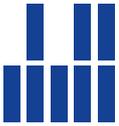
Vous vous demandez sans doute comment cela peut s'appliquer à votre projet. Imaginons que vous planifiez un projet solidaire ayant pour objectif de rassembler la communauté autour de la construction d'une aire de jeu. L'objectif est clair. Vous attendez comme impact que les membres de cette communauté fassent connaissance, nouent des amitiés, puisent de l'inspiration dans le fait d'avoir réalisé quelque chose ensemble, commencent à développer de nouvelles activités, unissent leurs forces pour résoudre d'autres problèmes auxquels ils et elles sont confronté·e·s, etc.

Les attentes sont nombreuses et incertaines. Aussi, pour déterminer lesquelles ont été comblées, vous aurez besoin de données, de **preuves tangibles montrant que les activités que vous avez mises en œuvre ont bien produit les effets que vous aviez prévus**. Et dans le cas contraire, il est également important de savoir quelles ont été les difficultés et comment ajuster les actions et planifier d'autres activités qui entraîneraient le changement que vous espérez.

En ce sens, l'évaluation d'impact de vos projets est indispensable afin d'améliorer les actions menées et d'en maximiser l'impact, auprès des participant·e·s, des organisations et des communautés. Elle constitue ainsi un **outil de pilotage stratégique précieux**.

Disposer de données montrant que vos activités ont des effets concrets peut également vous **aider à prouver aux organismes qui cofinancent vos projets CES que ceux-ci valent la peine d'être soutenus**. Cela permet en outre de montrer aux participant·e·s, à leurs ami·e·s, à leurs familles et à d'autres membres de la communauté que les projets dans lesquels ils et elles se sont impliqué·e·s ont été positifs.





## QUE SIGNIFIE ÉVALUER ?

Évaluer l'impact correspond habituellement à rassembler des données permettant de déterminer si des changements ont eu lieu et dans quelle mesure. Ou encore à déterminer si, et dans quelle mesure, quelque chose est conforme à des indicateurs spécifiques.

L'impact peut être défini grâce à une hypothèse du type « Si..., alors... ». Par exemple, vous pourriez être amené-e-s à émettre cette hypothèse « si l'association accueille un-e volontaire espagnol-e, alors l'équipe et les bénévoles s'intéresseront davantage à la culture de l'Espagne ». S'il semble facile d'émettre une telle hypothèse, isoler les effets ou l'impact de certaines actions s'avère souvent plus complexe qu'il n'y paraît.

Lorsqu'on mesure l'impact de la mobilité à des fins d'apprentissage sur les communautés, **la difficulté consiste à déterminer si un changement qui s'est produit dans la vie ou dans la vision des individus est lié à la mobilité elle-même ou s'il a été influencé par d'autres expériences.** Par conséquent, vous ne pouvez pas affirmer que « quelque chose a changé dans une communauté du seul fait qu'elle a été exposée à une mobilité » ni que « c'est X qui a changé cette situation ou aidé cette personne à progresser ».

En revanche, vous pouvez par exemple dire : « Avant le projet, les membres de la communauté étaient réservé-e-s vis-à-vis des étranger-ère-s, et après le projet, ils et elles ont dit souhaiter échanger davantage avec des personnes issues d'autres pays ».



## L'ÉVALUATION D'IMPACT DÉMARRE AVANT LES PROJETS !

### AVANT



Si vous souhaitez évaluer le changement, **vous devez connaître l'état initial et l'état final, et mesurer la différence.** Cela signifie que les étapes de réflexion et de préparation préalables sont fondamentales.

**Sans mesure de référence, vous ne pouvez pas évaluer l'effet ou le changement – mais seulement l'opinion des individus.** Discutez avec les parties prenantes de ce que signifie pour elles le changement social – assurez-vous de mesurer et d'analyser les bons éléments.

### PENDANT



Il est important de **mesurer les progrès au fil de l'avancement du projet**, en vous basant sur des évaluations et sur des réflexions quotidiennes ou à mi-parcours, et de prendre le temps de considérer l'impact du projet.

Gardez à l'esprit que ces éléments doivent inclure les **changements prévus et les changements non prévus** – laissez de la place aux questions ouvertes, comme « que se passe-t-il d'autre ? » ou « quels sont les autres effets observés ? ».

### APRÈS



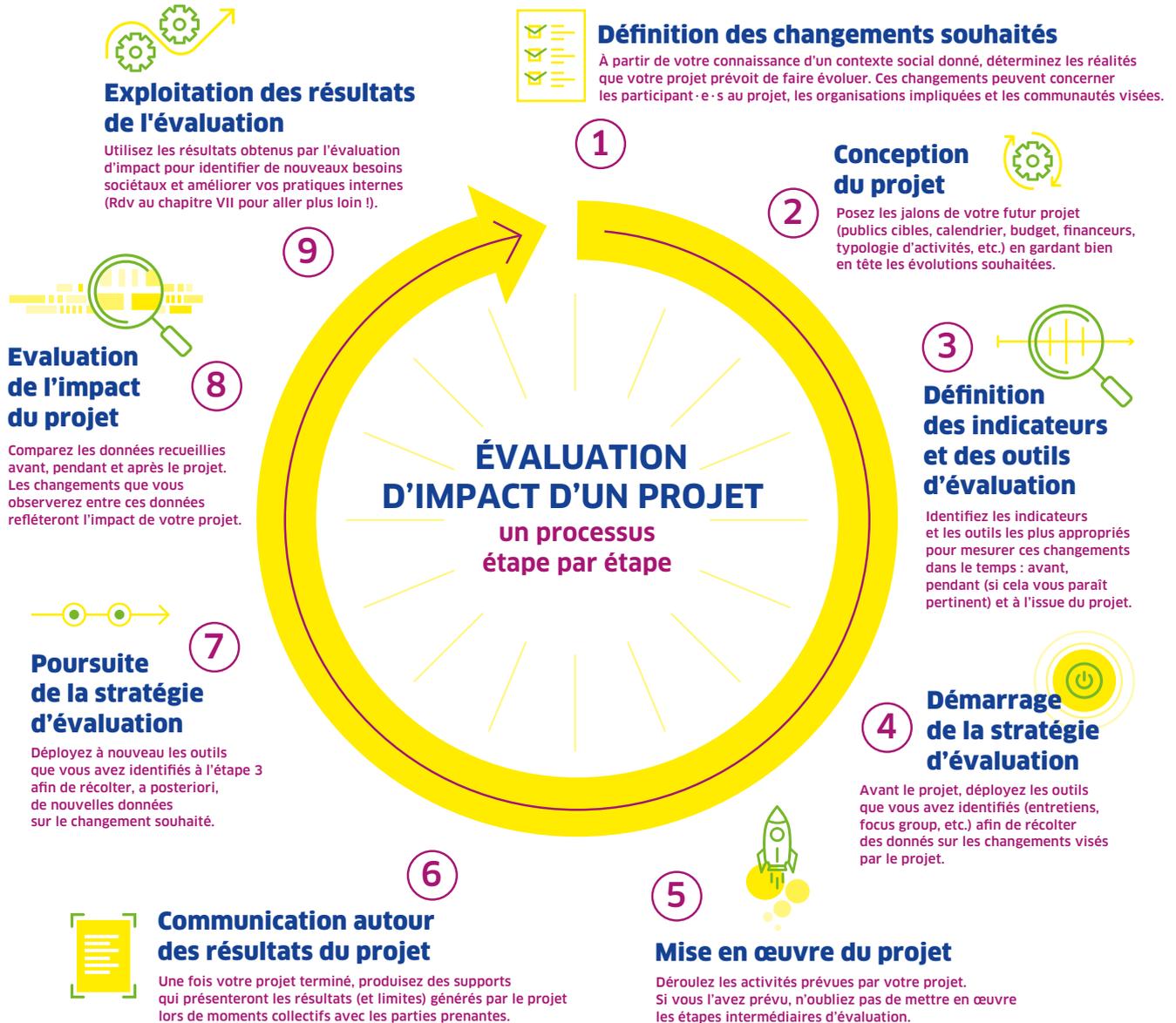
Dès la fin du projet, il est important de se pencher sur les résultats immédiats. **L'évaluation de l'impact pourra commencer plus tard.**

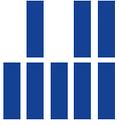
Rappelez-vous qu'une partie des mesures d'impact à long terme devra probablement être effectuée **à distance**, notamment l'impact auprès des participant-e-s qui seraient rentré-e-s dans leurs pays d'origine. Par conséquent, demandez-vous qui en sera potentiellement exclu.



# UN PROCESSUS ÉTAPE PAR ÉTAPE

Pour aller plus loin dans les étapes nécessaires pour évaluer l'impact d'un projet, vous pouvez vous référer au schéma ci-dessous.





## QUELS OUTILS UTILISER POUR MESURER L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS ?

Les démarches d'évaluation d'impact des projets de jeunesse relèvent du champ de la recherche scientifique. Cela dit, vous n'avez pas besoin d'être chercheur-euse de profession pour évaluer l'impact de vos projets de mobilité ! Vous pouvez tout à fait développer des outils qui vous permettront d'observer dans les communautés les changements qui présentent un intérêt particulier pour vous, votre organisation ou votre projet. Cela est possible à condition de :

- ▶ avoir bien en tête les moyens (humains, temporels...) que vous pouvez mobiliser pour votre démarche d'évaluation ;
- ▶ rester réalistes, car vous devez être en capacité de mettre en œuvre les outils et les méthodes que vous choisissez.



**Pour comprendre la recherche sur la jeunesse, et la façon dont elle peut être utilisée dans les projets de mobilité, reportez-vous à [Youth Research: The Essentials](#). Cette publication devrait vous aider à saisir l'utilité, la portée et la finalité de la recherche sur la jeunesse et à comprendre comment différentes personnes peuvent en faire usage. Comme un sage l'a écrit un jour, « si vous pouvez le décrire, vous pouvez l'évaluer » ! Voici quelques éléments qui vous aideront dans cette démarche.**

**Les outils de recherche quantitatifs** aident à mesurer et à évaluer le niveau de changement obtenu. Ces mesures et évaluations peuvent être effectuées à l'aide de :

- Questionnaires remplis avant et après l'activité ou le projet ;
- Mesures réalisées avant et après l'activité ou le projet.

Par exemple, évaluation du changement quantitatif – de nouvelles initiatives ont-elles vu le jour après le projet ? Dans cet exemple, vous pouvez comparer les données relatives au nombre d'activités ayant eu lieu au cours de l'année précédant l'activité ou le projet aux données relatives au nombre d'activités ayant eu lieu au cours de l'année qui a suivi la fin du projet ou de l'activité.

Une autre possibilité consiste à utiliser des échelles de notation pour déterminer, par exemple, si les membres de la communauté estiment que le projet ou l'initiative a amélioré un aspect spécifique. Réfléchissez à l'affirmation suivante : « Ce projet de mobilité a favorisé la participation de la jeunesse locale à des actions de volontariat ». L'échelle permettant de la mesurer pourrait se présenter ainsi : **1** (pas du tout d'accord) ; **2** (plutôt pas d'accord) ; **3** (ni d'accord, ni pas d'accord) ; **4** (plutôt d'accord) ; et **5** (tout à fait d'accord). Cela vous donnerait une idée de la façon dont les membres de cette communauté se positionnent (sur la base des différents niveaux de l'échelle) et vous permettrait donc de quantifier et d'interpréter le résultat afin d'améliorer vos futurs projets ou activités ou de les adapter avant de les reproduire.

**Les outils de recherche qualitatifs** peuvent nous aider à comprendre les expériences, les processus et les significations données et à examiner plus en profondeur l'impact sur la communauté. Ils peuvent prendre la forme de :

- Etudes de cas ;
- Observations ;
- Etudes longitudinales<sup>4</sup> menées auprès de groupes de jeunes et de communautés ayant été exposés à la mobilité à des fins d'apprentissage ;
- Entretiens approfondis réalisés avant et après la mobilité ;
- Discussions de groupe impliquant des représentant·e·s d'une communauté avant et après la mobilité ;
- Carnets de bord.

**Il n'existe pas d'évaluation d'impact idéale, susceptible d'être appliquée à tous les contextes.** Dans la plupart des cas, il vous faudra très probablement combiner des outils quantitatifs et des outils qualitatifs. Quoiqu'il en soit, l'impact sur les communautés étant un sujet très large et très complexe, il est important d'**envisager une méthodologie « adaptée » à votre réalité.**

Identifiez précisément les aspects ou les dimensions spécifiques que vous souhaitez évaluer et mesurer. Faites des recherches avant et après le projet, puis comparez les résultats, en fonction des ressources disponibles et de la portée de votre projet. Ne vous découragez pas face à l'ampleur des études longitudinales ; il suffit parfois de recueillir les données des entretiens menés dans la communauté avant et après le projet, qui contiennent les principaux éléments que vous souhaitez évaluer.

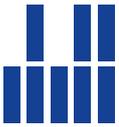
Ces données peuvent également être recueillies à distance, par le biais de questionnaires en ligne, d'entretiens ou de groupes de discussion impliquant des représentant·e·s de la communauté locale. Dans le cadre de ces discussions, veillez à la participation de membres de la communauté, et pas uniquement de personnes issues de votre organisation.

Des ressources complémentaires disponibles sur l'application Quality! Mobility vous donneront des informations sur la façon de mesurer les effets de votre projet, de réaliser une évaluation d'impact et de déterminer les éléments à évaluer.

Une ressource très utile pour définir une méthodologie de recherche adaptée à vos projets est la publication *Comment évaluer des projets innovants encore en construction? Produire de la connaissance à partir de questions de terrains et accéder à la réalité des jeunes*<sup>5</sup>, réalisée par l'INJEP. Elle permet d'approfondir notamment les stratégies d'évaluation à mettre en place pour les projets en construction, qui ne sont pas encore stabilisés ou suffisamment matures pour en mesurer les effets.

<sup>4</sup> Par « étude longitudinale » on entend l'observation répétée dans le temps d'un phénomène et/ou d'un échantillon d'individus. Le but de cette observation récurrente est de pouvoir analyser l'évolution au fil du temps.

<sup>5</sup> Kerivel A., James S. (dir.), 2021, Comment évaluer des projets innovants encore en construction? Produire de la connaissance à partir de questions de terrains et accéder à la réalité des jeunes, INJEP Notes & rapports/Note thématique.



## ET POUR LES ÉLÉMENTS QUI NE SONT PAS MESURABLES ?

Gardez à l'esprit que tous les résultats d'évaluation ne sont pas directement mesurables. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'existent pas. Que pouvez-vous faire à ce sujet ?

Identifier et lister les impacts qui ne sont pas (ou très difficilement mesurables) est en soi une démarche à valoriser. Cela démontrera :

- votre prise de conscience quant à l'importance d'engager une démarche d'évaluation d'impact sur les communautés, malgré les difficultés rencontrées ;
- votre capacité à distinguer les impacts mesurables de ceux qui ne le sont pas ;
- votre attitude réaliste quant aux moyens dont vous disposez pour l'évaluation.

Exprimer les limites de l'exercice d'évaluation d'impact est également un retour utile vis-à-vis des institutions qui souhaitent évaluer votre performance sur la base de cette notion.

Effectivement, l'évaluation d'impact, notamment sur les communautés, peut être freinée le plus souvent par plusieurs facteurs : le manque de temps et/ou d'expertises, le décalage entre le temps court de l'évaluation des projets et le temps long de la manifestation de l'impact de ces mêmes projets, la difficulté à recueillir les données (les personnes n'étant plus disponibles à participer), les difficultés d'objectivation, etc.

Pour limiter les conséquences de ces aspects nous vous conseillons de :

- rendre visibles les impacts difficiles ou impossibles à mesurer ;
- souligner les dimensions des résultats qui sont les plus difficiles à quantifier ;
- décrire les données en votre possession pour les présenter et analyser leur complexité ;
- quand les impacts ne sont pas encore mesurables, expliquer les impacts attendus, ce que vous estimez possible ou pas de mesurer, et sur la base de quels indicateurs ;
- définir certains objectifs intermédiaires mesurables, se situant entre des résultats très opérationnels et des impacts plus généraux.



## DÉFINIR UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ENTRE STRUCTURE LEAD ET STRUCTURES PARTENAIRES

Si vous êtes en train de lire ce guide, vous êtes très probablement soit membre d'une organisation bénéficiaire du label de qualité CES « lead », soit membre d'une organisation bénéficiaire du label de qualité CES « partenaire ». Ces labels de qualité vous permettent, respectivement, de coordonner des projets CES, ou d'accueillir/accompagner au départ des jeunes volontaires dans le cadre du dispositif CES.

Arrivé·e·s à ce stade, vous vous demandez probablement comment il serait judicieux d'articuler cette démarche d'évaluation d'impact sur les communautés entre vous et la structure (*lead* ou partenaire) avec laquelle vous collaborez dans le cadre de ce dispositif.

Tout d'abord, il est important de préciser que la responsabilité quant à la mise en place d'une démarche de réflexion et d'évaluation de l'impact des projets CES incombe aux organisations qui détiennent un label *lead*. Ces organisations se doivent d'identifier l'impact de leurs futurs projets et de structurer une démarche d'évaluation s'appuyant sur un reporting et une collecte de données efficaces et fiables.

Cela dit, les démarches d'évaluation d'impact promues par les structures avec le label *lead* ont peu de chances d'aboutir positivement si les structures partenaires ne sont pas sensibilisées à l'importance de cette démarche, si elles ne sont pas associées en amont ou si elles ne s'y engagent pas, ou pas suffisamment.

Pour ces raisons, il est conseillé aux structures avec label *lead* de :

- ▶ engager une réflexion collective avec les structures partenaires afin de définir
  - l'impact souhaité pour chacun des projets ;
  - les indicateurs et les méthodes d'évaluation à utiliser. Il est sans doute préférable que l'ensemble des structures partenaires aient un cadre d'intervention similaire ;
  - les modalités de reporting et de remontée des données (outils, temporalités...) ;
- ▶ mentionner dans les conventions de partenariat liant structure *lead* et structures partenaires les obligations en termes d'évaluation d'impact des projets ;
- ▶ rappeler régulièrement aux structures partenaires ces obligations et animer des temps d'échanges de pratiques sur le sujet ;
- ▶ communiquer auprès des structures partenaires les informations consolidées sur l'évaluation d'impact. Ces informations permettent aux structures partenaires d'avoir une vision d'ensemble et de mieux se situer par rapport aux autres projets ;
- ▶ faciliter la transmission d'information sur le sujet en produisant des outils de communication (flyers, visuels pour les réseaux sociaux, rapports...) dont les structures partenaires peuvent se servir pour communiquer à échelle locale.





## **V. L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS DES PROJETS CES**



## QUELS LIENS ENTRE LES PROJETS CES ET L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS ?

L'impact sur les communautés des différents types de projets CES peut se traduire de diverses façons. Les participant·e·s eux·elles-mêmes sont très souvent le principal groupe cible d'un projet CES – qui leur permet, en tant qu'individus, d'apprendre, de renforcer leurs compétences et d'expérimenter de nouvelles choses. Toutefois, les projets ne se déroulent pas dans l'abstrait. Le simple fait pour une communauté d'accueillir de nouveaux et nouvelles membres peut avoir un effet. Et les activités et projets, planifiés ou non, peuvent (et devraient idéalement) avoir une incidence sur l'environnement local.

Il convient effectivement de rappeler ici que le programme CES a été conçu par les législateurs·trices avec pour objectif général de « faire participer davantage les jeunes et les organisations à des activités de solidarité accessibles et de grande qualité, essentiellement dans le cadre du volontariat, **dans le but de renforcer la cohésion, la solidarité, la démocratie, l'identité européenne et la citoyenneté active dans l'Union et au-delà, en relevant des défis de société et des défis humanitaires sur le terrain**, des efforts particuliers étant déployés afin de **promouvoir le développement durable, l'inclusion sociale et l'égalité des chances**<sup>6</sup>».

Dans ce contexte, évaluer et renforcer l'impact sur les communautés des projets CES correspond, de fait, à estimer dans quelle mesure ces objectifs sont atteints et à aller plus loin, si nécessaire.



## LES CLÉS POUR GÉNÉRER UN IMPACT DE QUALITÉ SUR LES COMMUNAUTÉS

Certains aspects transversaux de l'impact sur les communautés peuvent en augmenter la valeur et la qualité. En voici quelques exemples, sur lesquels vous pourrez vous appuyer et qui pourront vous inspirer.

Les projets CES doivent être basés sur un besoin ou une envie identifiés au sein d'une communauté. **Les changements découlant de tout projet doivent répondre à un besoin éprouvé de changement au niveau local.** D'autres changements ou impacts, qui n'étaient pas prévus à l'origine du projet, peuvent également être ressentis, mais les changements prévus doivent refléter le besoin d'origine qui a donné lieu au projet.

Changez de perspectives : focalisez-vous sur les besoins et envies des personnes, plutôt que sur ceux des organisations elles-mêmes !

En effet, la mise en place d'un projet de volontariat CES ne devrait pas répondre uniquement aux besoins (mêmes légitimes) des organisations qui accueillent ou accompagnent les volontaires (besoins de nouvelles compétences, de ressources humaines, de renforcer son réseau partenarial, de reconnaissance au niveau local, etc.).

<sup>6</sup> RÈGLEMENT (UE) 2021/888 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 mai 2021 établissant le programme «Corps européen de solidarité» et abrogeant les règlements (UE) 2018/1475 et (UE) n° 375/2014

Les projets des volontaires peuvent tout à fait avoir un impact positif sur les organisations, mais il est indispensable de **s'assurer qu'ils répondent, avant tout, à des besoins et préoccupations issus du territoire, des publics accompagnés par les organisations, et plus largement des populations locales.**

L'impact sur les communautés d'un projet CES doit être mis en perspective avec les **valeurs du travail de jeunesse**. Ces valeurs peuvent différer selon les pays et les contextes sociaux, mais souvent elles peuvent inclure l'engagement des jeunes, le développement des attitudes, des compétences, des connaissances, des valeurs, de l'autonomie ; le respect des différences et la promotion de la participation. Le projet devrait également être lié aux valeurs européennes du respect de la dignité humaine et des droits humains, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité et de l'État de droit.

Des recherches sollicitant l'opinion de professionnel-le-s, de décideur-euse-s politiques, de chercheur-euse-s et de jeunes ont été menées par le Centre de ressources SALTO CES afin d'identifier les dénominateurs communs du concept de « solidarité » (Baclijs Knoch et Nicodemi, 2020). Même si l'étude n'a pas permis de dégager une interprétation « unique », 4 principes communs et 7 concepts complémentaires ont été identifiés. Ainsi, les projets se rapportant au concept de solidarité devraient tenir compte des éléments suivants : ***inclusion, droits humains, citoyenneté active et empathie, ainsi que justice sociale, renforcement des communautés, responsabilité, égalité des chances, soutien, participation active et volontariat / bénévolat.***

Une approche inclusive est nécessaire pour soutenir les jeunes les moins favorisé-e-s. L'impact sur la communauté pourra alors s'étendre au-delà de la « bulle » habituelle, et **concerner davantage de personnes, y compris celles qui ne participeraient pas en temps normal** aux activités prévues dans le cadre du projet CES ou bien qui ont besoin de davantage de soutien pour intégrer les activités prévues, à égalité avec les autres participant-e-s.

Il faut également **tenir compte des éléments d'« attachement »** (renforcement des liens au sein d'un même groupe) **et des éléments d'« accointance »** (établissement de liens avec un ou plusieurs autres groupes) **qui constituent le capital social d'un groupe**. D'après Putnam (2000) et Gittel et Vidal (1998), l'élément d'attachement (interne à un groupe) peut être perçu comme exclusif, tandis que l'élément d'accointance (ouverture aux autres) peut être perçu comme inclusif. Ces deux éléments peuvent être observés simultanément.

Par « capital social », au sens sociologique, on entend l'ensemble des ressources, provenant d'un réseau de relations, que peuvent mobiliser des individus, des familles ou des entiers groupes sociaux.

Demandez-vous : quel capital social votre projet vise-t-il ? Un même groupe et/ou l'ouverture vers un autre groupe social ? Cela pourra vous aider à améliorer la qualité de votre impact sur les communautés.

L'impact d'un changement (prévu ou imprévu) obtenu à travers un projet CES doit être mesuré au regard de **données de référence établies dès le départ**. Mesurez les objectifs planifiés de votre projet – et tenez également compte des autres effets (non prévus, non planifiés, positifs ou négatifs). C'est ce que préconise le Cadre qualitatif pour la mobilité à des fins d'apprentissage (EPLM, 2018), principe 19.

Les projets peuvent avoir une incidence à plusieurs niveaux : local, régional, européen, voire mondial. Il est important de réfléchir à quels niveaux d'impact on se situe et de le formuler. Les projets CES peuvent, en effet, avoir une incidence à plusieurs échelles. **Pensez à élargir le plus possible les niveaux d'impact de vos projets et à dépasser l'échelon local dès la conception des projets !**

Les effets générés par les projets CES devront être imaginés sur le long terme et de manière durable. **Rechercher un impact sur les communautés qui soit le plus large** (en touchant autant de personnes que possible) **et le plus durable possible** (en s'assurant du caractère intergénérationnel par exemple, y compris les générations futures) permet d'assurer sa longévité.



## ACTIVITÉS DE VOLONTARIAT ET PROJETS DE SOLIDARITÉ : EXEMPLES D'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS

Gardez à l'esprit que tous les projets CES reposent sur une phase de préparation, une phase de mise en œuvre et une phase de suivi, et que l'impact peut varier (ou être élargi) pour chacune d'elles. L'impact d'un projet peut se situer à un niveau individuel, organisationnel ou de communauté. Il peut parfois s'avérer un peu artificiel de se concentrer uniquement sur les communautés dans la mesure où, bien souvent, les trois niveaux sont interdépendants ou interconnectés.

Le [Centre de ressources SALTO CES](#) vient de publier un rapport appelé [Creating community impact through solidarity](#).<sup>7</sup> Ce document liste de nombreux cas d'étude de projets CES ayant des impacts significatifs à différentes échelles. Plusieurs cas mentionnés dans ce document sont issus d'organisations basées en France.

Pour alimenter votre réflexion, vous trouverez ci-dessous des exemples concrets illustrant la façon dont les projets CES peuvent avoir des effets bénéfiques sur les communautés. Ces exemples d'impact inspirants constituent une base sur laquelle vous pourrez vous appuyer pour définir les indicateurs d'évaluation de vos projets CES.

<sup>7</sup> Șerban, Drammeh, Moxon, 2023, [Creating community impact through solidarity](#)

## Le volontariat à l'international individuel



### Valoriser l'interculturalité et la diversité linguistique

Intégrer une personne qui présente un point de vue singulier ou une approche culturelle différente, peut tout à fait contribuer à une ouverture de la part des membres d'une communauté lesquels pourront envisager et **percevoir différemment un besoin et la réponse à ce besoin**. Accueillir une nouvelle personne dans la communauté fait appel à une **capacité de compréhension et d'adaptation**, ce qui génère un impact positif sur l'ouverture interculturelle des personnes.



### Stimuler la participation citoyenne (notamment des jeunes)

La participation à des projets sociaux (que les volontaires CES contribuent bien souvent à initier ou à mettre en œuvre) peut **améliorer l'intégration des personnes les moins favorisées et promouvoir la cohésion sociale**. Là encore, cela permet de ramener les valeurs européennes, telles que l'inclusion, au niveau local.

L'implication de nouveaux-elles membres de la communauté dans des activités de bénévolat conduira à une **meilleure reconnaissance du bénévolat et du volontariat** au sein de la communauté et au-delà.

Une **participation renouvelée et consolidée des jeunes** signifie qu'ils et elles sont en mesure de créer eux-elles-mêmes le changement par leurs actions en portant leur voix auprès des décideurs politiques, générant un changement qui se répercutera plus largement, au niveau méso (voir méta !) de la communauté.



### Accompagner des changements systémiques

Pour de nombreuses personnes, la solidarité consiste à soutenir autrui et à travailler avec et pour les autres afin de générer un impact positif dans la société. Les projets solidaires menés avec des volontaires, en particulier lors de missions de moyen et de long terme, génèrent ce type de changements que l'on peut souvent qualifier de systémiques.

En effet, il s'agit ici de **s'attaquer à la cause des problèmes plutôt que de traiter uniquement les effets**. A titre d'exemple, il s'agira de contribuer à faire évoluer la politique locale relative au recyclage des déchets plutôt que de se contenter de collecter les emballages plastiques sur la voie publique.



### Renforcer la justice sociale et le sentiment de cohésion sociale

Œuvrer à l'ajustement des politiques, des procédures et des processus, avec pour objectif que les choses fonctionnent différemment à l'avenir, de préférence avec une inclusion accrue des autres au système, ou une augmentation des services fournis à un public plus large, peut contribuer à rétablir un équilibre à travers le renforcement de la justice sociale.

Le renforcement des liens et des relations entre différent·e·s acteur·rice·s et parties prenantes de la communauté peut conduire à un niveau de confiance accru et à des relations « gagnant-gagnant » de bénéfice mutuel.

Certains problèmes spécifiques identifiés peuvent bénéficier de ressources accrues – humaines, financières, matérielles, énergétiques, etc. **Le renforcement du sentiment de cohésion au sein d'une communauté est un effet en soi, qui peut conduire à un sentiment accru de sécurité**, par exemple. Et c'est aussi une manifestation possible de l'impact.



### **Stabiliser le capital social des communautés d'origine et d'accueil**

Les liens entre volontaires et organisations au sein de différentes communautés peuvent renforcer le capital social aux niveaux local, régional, national et international et **aider les communautés à profiter de ressources partagées et/ou de sources de financement alternatives**, à l'instar de financements nationaux ou bilatéraux qui ne sont pas disponibles pour tous les pays.

Ils accroissent la pérennité des organisations d'origine et d'accueil et augmentent par conséquent les effets à long terme des services et du soutien qu'elles apportent à la communauté dans laquelle elles sont basées. Le volontariat financé par l'intermédiaire du CES peut également démultiplier le nombre de communautés qui seront affectées (d'origine, d'accueil, en ligne, etc.).

## **Le volontariat à l'international en équipe**



### **Rendre visible le pouvoir de l'action collective**

Le volontariat en équipe met l'accent sur les compétences liées aux dynamiques collectives, en particulier pour les jeunes les moins privilégié·e·s. Cela engendre une « communauté » en soi, laquelle s'assoie sur un sentiment d'appartenance au groupe. En ce sens, les communautés locales peuvent se sentir inspirées et motivées pour **dépasser un possible fonctionnement individualiste et s'engager en collectif** pour relever des défis sociétaux qui leur semblent pertinents à leur échelle.



### **Mettre en lumière les défis sociétaux touchant au collectif**

Lorsqu'ils rentrent chez eux-elles, après une telle expérience, les volontaires sont susceptibles d'influencer leur communauté d'origine et le développement de leurs territoires, grâce aux expériences et nouvelles perspectives qu'ils et elles rapportent de leur mission à l'étranger.

Les volontaires qui rentrent pourront confronter leur vécu aux autres, faire évoluer les mentalités et mettre en lumière des points de vue différents et nouveaux, découverts durant le projet de mobilité dans une autre communauté.

**Le fait d'avoir réalisé cette mobilité en groupe, pourra renforcer et faciliter les échanges de points de vue**, tout en légitimant la parole des participant·e·s aux yeux des personnes de la communauté d'origine et en renforçant le souhait de prolonger cet engagement citoyen sous d'autres formes.

## Les projets de solidarité



### Faire le lien entre enjeux globaux et actions locales

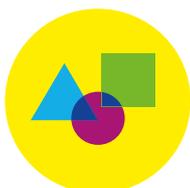
Les projets de solidarité peuvent avoir un impact sur la communauté, que ce soit par les résultats positifs obtenus par les activités elles-mêmes que par le processus entrepris pour les atteindre.

En effet, l'engagement personnel et collectif, la participation citoyenne et l'ouverture sociale des jeunes impliqué-e-s permettent de rattacher les valeurs européennes à un niveau très local.



### Valoriser des acteur-ric-e-s de la transformation sociale et les liens qu'ils et elles entretiennent

Les résultats et l'impact d'un projet de solidarité peuvent accroître la visibilité d'une organisation ou d'un groupe au niveau local ou régional. Ils peuvent également élargir le rôle, renforcer les principes et accroître la reconnaissance du bénévolat, mais aussi **améliorer le travail en transversalité et renforcer les relations entre les différents acteur-ric-e-s de la communauté** (liens intergénérationnels). Ils pourront aussi créer un écosystème en matière de travail de jeunesse et de transformation sociale plus vaste dépassant les propres organisations pour atteindre le niveau local, voire régional.



### Renforcer les sentiments d'appartenance

Les projets de solidarité peuvent faire émerger et/ou consolider des communautés d'intérêts et des sentiments identitaires autour de valeurs partagées et d'objectifs communs. De cette manière, **ils renforcent la cohésion sociale et favorisent la mixité sociale.**



## **VI. QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR RENFORCER L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS**



## DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DE L'IMPACT

Vous trouverez ci-dessous quelques idées, présentées sous différents prismes, afin de nourrir vos réflexions et envisager différemment l'impact sur les communautés. Elles vous aideront à adapter les projets CES aux besoins des communautés de la meilleure manière, en intégrant toutes des parties prenantes à l'ensemble des phases de réalisation du projet, en amont, puis en aval.

L'objectif de ce chapitre est de **vous donner des pistes pour renforcer l'impact sur les communautés de vos projets**. En ce sens, le chapitre vous aidera à répondre à trois questions :

1. Comment renforcer l'impact sur les communautés ? Par quels moyens ?
2. Plus concrètement, quelles mesures pratiques mettre en place ?
3. Quelles personnes impliquer pour obtenir plus d'impact ?

**A partir de ces idées, vous pourrez concevoir la stratégie qui mieux s'adapte à votre réalité et à vos projets.** Pensez à nourrir votre stratégie avec des idées issues des trois volets qui vous sont présentés et à bien les articuler entre elles.



## COMMENT RENFORCER L'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS ?



### Mise en place de relations de qualité

Impliquez les communautés d'accueil dans la mise en œuvre de votre projet et facilitez les échanges entre les participant·e·s et les habitant·e·s. Cet objectif peut être atteint en **soutenant les initiatives d'autres groupes et organisations locales** et en renforçant votre capital social : nouvelles connexions, nouveaux réseaux et nouvelles ressources.

**Exploitez les espaces publics et en plein air disponibles** (parcs, squares, aires de jeu, mais aussi les centres commerciaux, les gares et tous les espaces de passage) et élargissez votre rayonnement en impliquant les (jeunes) locaux dans certaines activités du projet, en veillant toujours à **maintenir un équilibre entre participant·e·s et locaux**.



**Plusieurs techniques d'éducation populaire peuvent faciliter l'expression et la réflexion dans l'espace public ! Vous pouvez trouver quelques conseils de méthodes et outils dans [« Petit manuel de travail dans l'espace public » de Jérôme Guillet.](#)**

Attention ! Parfois les organisations pourront favoriser la création de relations entre les jeunes accueilli·e·s et d'autres volontaires européen·ne·s présent·e·s sur le même territoire. En règle générale, cela est tout à fait bénéfique et permet de partager des expériences entre pairs et de rompre un certain ressenti d'isolement, mais il peut aussi générer une « bulle », limitant le développement de relations avec les personnes locales. Dès la préparation du projet, **anticipez les leviers que vous allez adopter pour faciliter l'intégration des volontaires dans votre communauté locale.**



### Équilibre des compétences au sein de l'équipe du projet

Veillez à ce que les membres de votre organisation (bénévoles et salarié·e·s) soient suffisamment préparé·e·s pour **guider les jeunes et les aider** à s'impliquer dans le projet, en stimulant leur **volonté d'interagir localement**. Une bonne approche consiste à valoriser et **renforcer les compétences émotionnelles et sociales de ces jeunes** (estime de soi, résilience, etc.).

Aussi, les équipes doivent avoir :

- une **bonne connaissance de l'environnement local** (enjeux, espaces, limites, besoins, personnes) ;
- un **accès privilégié aux informations** s'y rapportant ;
- une bonne maîtrise des enjeux et techniques liées aux **dynamiques collectives**, au développement des territoires, aux problématiques sociales et aux leviers possibles de changement, à la gestion des conflits ;
- les ressources permettant de faire le lien entre la dimension locale et le **fonctionnement de ce dispositif européen qu'est le CES**.

Il est important que l'ensemble des équipes (non seulement les tuteur·rice·s et les coordinateur·rice·s des projets !) soient en capacité d'expliquer aux partenaires, aux habitant·e·s, etc., les enjeux liés à la présence de ces volontaires et des projets qu'ils et elles participent à mettre en œuvre.

Enfin, proposez une préparation interculturelle et linguistique à toute personne de l'équipe qui pourrait en avoir besoin et veillez à la diversité (en termes de genre, inclusivité, âge, etc.) des membres de votre équipe en lien direct avec les volontaires.

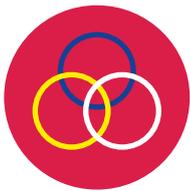


### Préparation des participant·e·s

Commencez par **clarifier les motivations et les attentes des jeunes** et par prendre en compte leurs constats, leurs idées et leurs points de vue quant à leurs interactions avec la communauté locale.

**Préparez le groupe aux interactions sociales dans la communauté d'accueil** : que faire ou ne pas faire, communication interculturelle, comment tirer profit des ressources locales et de l'environnement, identifier les personnes ressources, etc.

Il est essentiel d'engager un travail de préparation par les organisations qui accompagnent les volontaires vers le départ et par les coachs (pour les projets de solidarité).



### Coopération avec d'autres secteurs

Après avoir sollicité vos contacts susceptibles d'être directement intéressés ou impactés par votre projet, élargissez la portée de votre projet à d'autres contacts, structures et secteurs.

Vous pouvez ainsi contacter d'autres organisations pour les informer du projet et les inviter à s'y impliquer. **Votre projet aura un impact plus fort sur la communauté si vous collaborez avec d'autres acteur·rice·s !**

Demandez-vous :

- Qui peut contribuer à votre projet par le biais d'une action commune ?
- Comment rendre cette interaction mutuellement bénéfique afin que les deux côtés tirent profit de cette connexion ?

Efforcez-vous de partager des bonnes pratiques les un·e·s avec les autres, de comprendre ce que signifie pour chacun·e le changement social visé par le projet, de mettre en commun l'évaluation des besoins des groupes ciblés et de les impliquer dans toutes les grandes étapes de votre projet.

Créez des groupes sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, etc.), qui ne seront pas réservés aux seul·e·s participant·e·s au projet de mobilité, mais ouverts à toutes les parties prenantes et plus largement à toutes les personnes et organisations susceptibles d'être intéressées ou curieuses.

Pensez aux moyens d'établir des relations constructives avec les personnes qui jouent un rôle spécifique dans le projet – ne tenez pas pour acquis le caractère occasionnel de leur participation. Tout cela vous aidera et aidera votre organisation à **développer un capital social plus durable**, utile pour les projets en cours et les projets futurs.



### Travail sur l'inclusion

Incluez plus de jeunes n'ayant pas l'habitude de participer à des projets de mobilité à des fins d'apprentissage. Élargissez vos contacts au sein de la communauté éducative et sociale pour les identifier.

Confiez à quelqu'un la tâche de stimuler et de soutenir directement les jeunes les moins favorisé·e·s, en lui demandant d'adopter une attitude positive orientée vers la résolution de problèmes, afin que toute personne souhaitant prendre part au projet puisse le faire.

Trouvez un moyen d'identifier les besoins de chacun·e, et de rassembler suffisamment de ressources pour les satisfaire. Veillez à ce que **l'égalité soit une valeur centrale** de votre projet.



### Évaluation de l'impact

Vous devez déterminer **s'il y a impact et, le cas échéant, comment il se traduit**. Nous vous avons présenté dans ce guide pratique quelques moyens de le faire. Vous pouvez inclure les participant·e·s, les organisations, les partenaires contributeurs et les locaux dans un processus de réflexion individuelle ou collective sur l'impact que la mobilité a eu sur eux·elles et sur leurs communautés. On appelle cela de la « recherche participative ».

Réfléchissez également à une évaluation à plus long terme (à partir de deux semaines après la fin du projet) ; pour cela, pensez à recueillir les coordonnées des personnes concernées (mais veillez à respecter le RGPD<sup>8</sup>).

Attention ! L'évaluation n'est pas un élément sur lequel se pencher après un projet – elle doit être planifiée dès le départ, comme faisant partie intégrante du projet.



### Valorisation des partenariats

Il est important de reconnaître et célébrer **les résultats des synergies et les réalisations communes** que votre projet a déclenché au sein des communautés. Vous pouvez pour cela organiser des présentations publiques des résultats des projets, des sessions de témoignages, des retours d'expériences en modalité table ronde ou forum.

**Impliquer des spécialistes du sujet** peut aider à contextualiser les activités du projet et à fournir à vos pratiques un cadre théorique pouvant leur donner une légitimité complémentaire.

Lors de ces occasions, pensez à inviter les membres des communautés concernées, mais également des **parties prenantes, actuelles ou potentielles** : financeurs, presse, élu·e·s locaux·ales, institutionnel·le·s, etc.



### Respect des communautés

Il est important que votre projet ne soit pas une « bulle » et que vous respectiez pleinement les communautés. Dans le cas contraire, il sera difficile de garantir un impact positif. Vous devez comprendre les préoccupations et les priorités des communautés (même si elles sont différentes des vôtres !), ceci afin que votre projet puisse s'appuyer pleinement sur des constats et un diagnostic partagé. Favorisez une approche basée sur les communautés qui permettra à celles-ci d'exprimer leurs besoins et d'exposer leur capacité d'action (pouvoir d'agir) relativement à sa propre autonomisation. Surtout, **n'imposez pas de solutions et soutenez des processus collectifs de prise de décision !**

Il est fondamental de faire preuve d'attention, de créativité et d'humilité et de garder à l'esprit le principe de « **do not harm** », autrement dit, ne pas exacerber les discriminations, les stigmatisations ou les mauvais traitements, sous quelque forme que ce soit.



**Le concept de « *do not harm* » (DNH) est utilisé tout particulièrement par les organisations actives dans le champ de la solidarité internationale et de l'aide humanitaire. Par ce concept, on entend les pratiques visant la réduction des potentiels effets négatifs des actions d'aide.**

<sup>8</sup> Le sigle RGPD signifie « [Règlement Général sur la Protection des Données](#) » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.



### Maximisation de l'impact sur les organisations

Les apprentissages et les changements générés par les projets peuvent être observés également au niveau organisationnel, notamment au sein de la structure d'accueil et de soutien des volontaires.

Afin de maximiser l'impact des projets, demandez-vous :

- Quelle **incidence** l'expérience, les nouvelles pistes ouvertes et les leçons apprises par le biais d'un projet CES auront-elles **sur les offres et activités quotidiennes** de votre organisation ?
- Comment capitaliser ces apprentissages pour les faire perdurer ?
- Le projet a-t-il impulsé des **changements majeurs au sein de votre organisation** ? Par exemple, le choix de recruter des professionnel·le·s, de chercher un nouveau lieu d'activité, de s'ouvrir à de nouvelles activités, de faire évoluer les modalités de travail en équipe, la volonté des équipes d'aller plus loin sur la coopération européenne, etc. ?



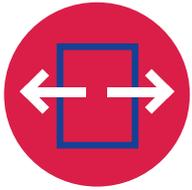
### Anticipation de l'impact sur les communautés d'origine

Les communautés d'origine ont des atouts et des points forts qu'il conviendra d'identifier et de mobiliser avant, pendant et après le projet de mobilité. Le projet pourra ainsi contribuer à accroître les capacités et les ressources de l'organisation d'origine, et avoir une incidence sur ses futures actions et décisions.

Ayez conscience que **la mise en œuvre de votre projet dans une communauté spécifique le rend unique**. Votre communauté possède une identité, des priorités et des ressources qui lui sont propres. Combinez les valeurs ajoutées des différentes communautés, mais n'oubliez pas de faire preuve de souplesse et d'ouverture afin de maximiser l'impact positif. Aussi, réfléchissez et faites le point avec les jeunes sur la façon de transférer les leçons apprises dans leurs communautés d'origine.

Dans le cadre des projets de solidarité, les jeunes font partie de la communauté dans laquelle se déroule le projet – mais ils et elles peuvent tout de même solliciter d'autres personnes pendant et après le projet. Aussi, on l'espère, les projets de solidarité peuvent permettre aux jeunes, tout en restant dans le même environnement géographique, de **sortir de leur zone de confort et d'entrer en contact avec d'autres groupes sociaux** (mixité sociale).



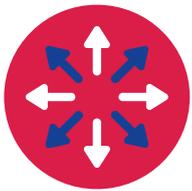


### Activités sortant du cadre du projet

Les activités du projet sont certes importantes, mais **les activités annexes, liées au cadre de vie et aux temps libre des volontaires par exemple**, sont également un bon moyen de maximiser l'impact sur les communautés.

Envisagez d'organiser un hébergement chez l'habitant·e pour les volontaires, des rencontres avec les différentes familles hôtes (si plusieurs volontaires), des rencontres avec la famille élargie et les ami·e·s des hôtes, un déjeuner intergénérationnel avec les locaux dans un café ou un bar associatif. De même, les fêtes de quartier sont d'excellentes initiatives.

Pensez également aux participant·e·s et à leurs **cercles de connaissances** – écoles, ami·e·s, loisirs, etc. Des connexions pourraient s'établir dans ce contexte.



### Événements de dissémination

Toutes les personnes susceptibles de bénéficier de l'impact de votre projet ne sont pas en mesure d'y participer concrètement, en raison d'un manque de temps ou de contraintes de portée géographique ou financière. L'accueil de volontaires en milieu rural peut notamment être confronté à ce type de difficultés.

**Faites de l'organisation d'événements de dissémination, qui toucheront un public plus large, l'une de vos priorités !**

Voici quelques idées sur lesquelles vous pouvez vous appuyer : proposer aux ami·e·s, à la famille, aux voisin·e·s, à des personnalités politiques, à des journalistes, à des expert·e·s, à des professeur·e·s des écoles et à d'autres associations d'organiser des expositions ou présentations dédiées à votre projet dans des lieux tels que des bibliothèques, la mairie, des centres sociaux, les tableaux d'affichage locaux, etc.

La crise sanitaire nous a montré qu'**un certain nombre d'activités peuvent toucher de nouveaux (ou plus grands) publics si elles ont lieu en ligne** (de manière exclusive ou en modalité hybride – présentiel et distanciel à la fois).

Attention ! Certaines personnes ne sont pas (plus) intéressées à suivre des événements en ligne. Avant de programmer un événement en ligne, essayez de comprendre si votre public cible est intéressé par ce format et n'oubliez pas de soigner tous les aspects de l'événement (horaire, durée, qualité de la connexion internet, modalités d'interaction avec les participant·e·s, etc.).



### Et qu'en est-il de l'impact à long terme ?

Laissez derrière vous quelque chose qui rappellera votre projet (et les initiatives auxquelles il a donné lieu) à la communauté – par exemple, une plaque commémorative, un arbre planté, une œuvre d'art dans un espace public, etc. Grâce à ces gestes, le projet pourra continuer à vivre :

- auprès des participant·e·s : le geste symbolique fixera le projet dans les mémoires ;

- auprès des membres de la communauté qui ont été impliqué·e·s : l'objet physique (plaque, arbre...) réactivera le souvenir de l'expérience vécue à chaque fois que ces personnes passeront sur les lieux ;
- auprès de nouveaux·elles membres de la communauté ou membres n'ayant pas été impliqué·e·s : l'objet physique pourra déclencher la curiosité d'en savoir plus ...



## QUI POUVEZ-VOUS IMPLIQUER POUR AUGMENTER L'IMPACT ?



### Différentes personnes à différents niveaux

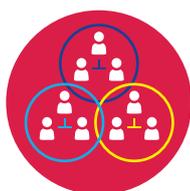
Aucun projet de mobilité à des fins d'apprentissage n'est isolé. Vous devez donc réfléchir à la façon d'établir des liens avec d'autres personnes à différents niveaux.

Envisagez d'impliquer diverses **personnalités politiques et parties prenantes locales** dans le projet et demandez-leur d'accueillir les volontaires dans le cadre d'une réunion publique. Veillez toutefois à ne pas encourager les gestes purement symboliques – ces personnes doivent être impliquées avant, pendant et après le projet, d'une manière spécifique ou dans un rôle précis.

Vous pouvez également, par exemple, convier des **employeurs potentiels, des missions locales** à l'évaluation finale, afin qu'ils découvrent les compétences acquises par les jeunes (notamment dans le cadre des projets de solidarité), ou contacter d'autres organisations travaillant également sur la mobilité des jeunes mais avec des publics cibles différents afin d'élargir la portée de votre projet.

Établir des liens avec des établissements publics peut aussi entraîner des **échanges de compétences**, qui permettront à toutes de profiter de différents domaines d'expertise. Les bibliothèques, les musées, les écoles, les associations sportives sont d'excellents partenaires sur lesquels vous appuyer pour diffuser les résultats du projet à la communauté au sens large.

Les locaux **ayant participé à des projets antérieurs ou différents** ont sans doute beaucoup de choses à partager. Pourquoi ne pas les solliciter dans le cadre de votre projet en cours ?



### D'autres organisations engagées dans le CES ou d'autres programmes de mobilité

Pourquoi ne pas entrer en contact avec des organisations qui seraient, elles aussi, engagées dans le CES ou d'autres dispositifs de mobilité ? L'objectif est de **capitaliser les ressources et d'œuvrer ensemble en tant qu'éléments d'une même communauté élargie**.

Très concrètement, cela permettrait d'établir des **liens non seulement localement, mais aussi à l'international**, avec d'autres organisations. Nous pouvons citer : des groupes informels de jeunes, des groupes sportifs, des communautés religieuses, des écoles, des groupes de scouts, des organisations de bénévoles / volontaires, des écoles de langues, des agences de voyages, des systèmes de santé (pour les jeunes ayant besoin d'un soutien supplémentaire avant ou après la mobilité), des bibliothèques, des musées, etc.

Il pourrait également s'agir d'organisations travaillant avec des municipalités, avec des universités, des communautés en ligne, etc.



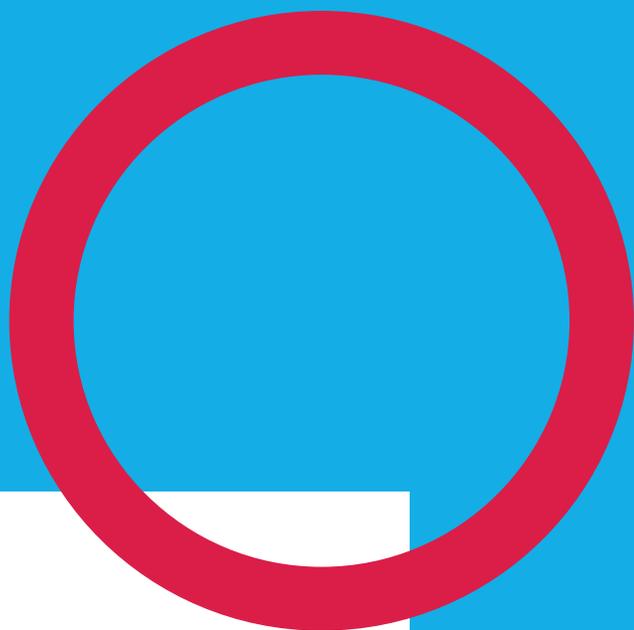
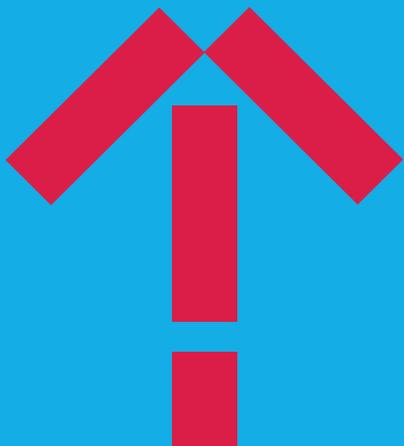
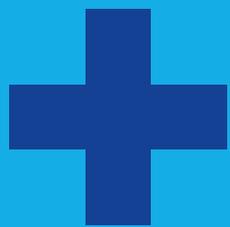
### **Organisations locales à soutenir**

Voici quelques moyens faciles de soutenir certain·e·s acteur·rice·s de votre communauté : **choisir des organisations locales de manière éthique et responsable**. Cela peut concerner le choix de consommation en termes de restauration, transport, matériel, lieux, services.

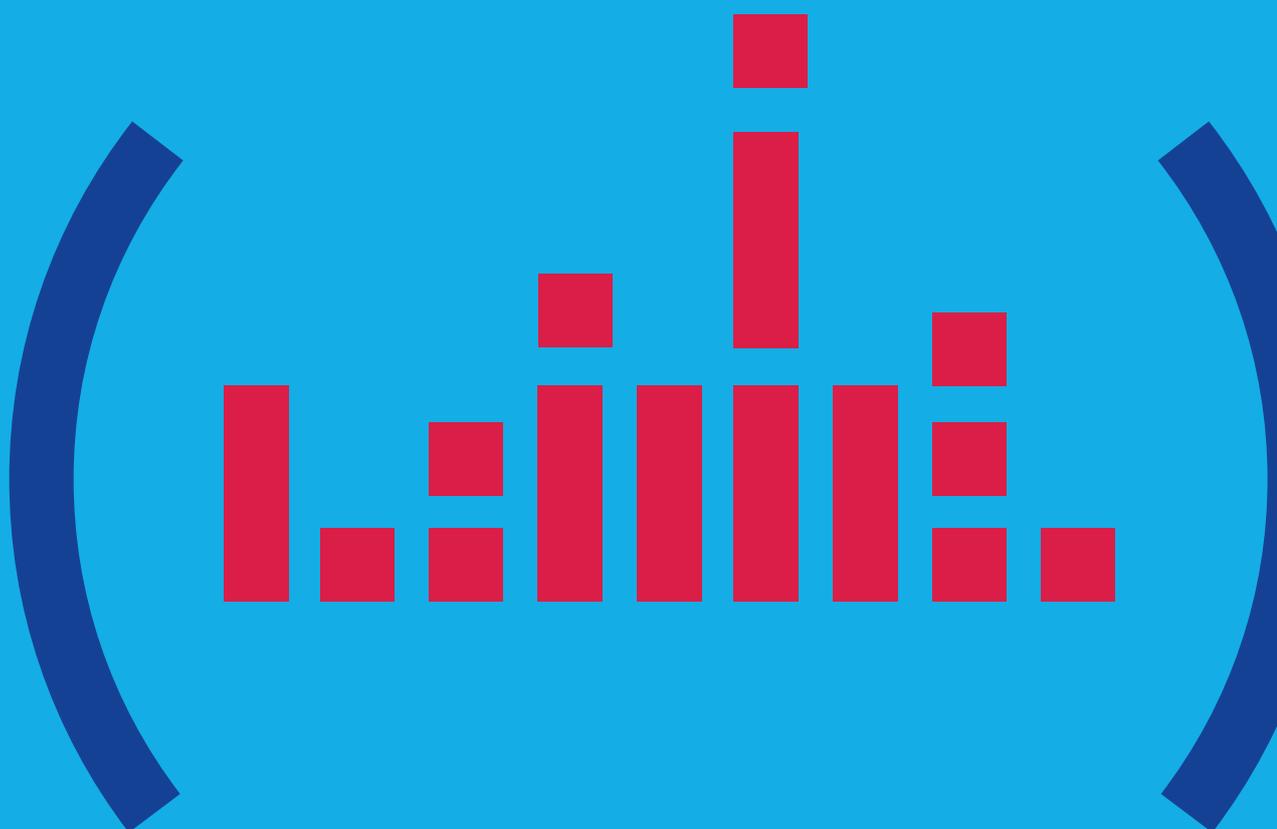
En ce sens, vous pouvez conseiller aux volontaires de fréquenter des bars associatifs, de faire leurs courses dans des magasins attentifs à la qualité des aliments et au gaspillage alimentaire, louer des espaces à des organisations ayant une démarche sociale (œuvrer pour la préservation des espèces végétales, favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap...), etc.

Ces organisations que vous aurez choisies parce qu'en phase avec les valeurs de votre structure pourront devenir des partenaires de vos projets et être une occasion de plus pour maximiser votre impact.





## VII. QUE FAIRE DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ?





## EXPLOITATIONS POSSIBLES DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS

Comme nous l'avons déjà évoqué, connaître l'impact de vos projets CES sur les communautés que vous visez peut vous être utile afin d'atteindre plusieurs objectifs. De manière générale, on considère que les démarches d'évaluation d'impact permettent d'atteindre principalement deux finalités, en anglais « *prove* » et « *improve* ».

| Typologie de finalité                              | "PROVE"  | "IMPROVE"   |
|--|--|---|
| Qu'est-ce que cela signifie ?                      | <p>Prouver l'impact de vos projets.</p> <p>Une démarche d'évaluation sur les communautés vous permet d'acquérir des éléments pouvant faire office de preuve quant à l'utilité sociale des projets CES que vous mettez en place.</p> <p>N'oubliez pas que les éléments issus d'une démarche d'évaluation ont une légitimité supérieure à celle des éléments issus de simples observations ou intuitions !</p> <p>La raison de cette valeur ajoutée est liée à la structuration, à la conceptualisation et à l'intentionnalité propres à une démarche d'évaluation d'impact.</p> | <p>Fournir des éléments pour progresser.</p> <p>Connaître l'impact sur les communautés de vos projets CES est essentiel pour améliorer la qualité de vos projets. Via cette démarche vous pouvez identifier vos points de force et vos pistes d'évolution.</p> <p>Ces améliorations serviront à enclencher des changements sociétaux plus durables et à plus large échelle.</p>   |
| Où utiliser les résultats ?                        | En externe   | En interne  |
| Concrètement, qu'est-ce que vous pouvez en faire ? | <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Utiliser les éléments concrets et chiffrés issus de l'évaluation pour alimenter et appuyer vos demandes auprès de financeurs</li><li>▶ Soutenir la mise en place d'une stratégie de communication des résultats et impact de vos projets CES (même à petite échelle)</li><li>▶ Identifier des éléments de langage à utiliser dans vos démarches de plaidoyer vis-à-vis de différentes institutions (locales, régionales, nationales, européennes...)</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Améliorer vos pratiques internes (modes de gouvernance, répartition des tâches entre collègues, modalités de coordination des projets, gestion financière, ...)</li><li>▶ Interroger vos projets associatifs et vos ambitions collectives</li><li>▶ Impulser la création de nouveaux outils ou l'évolution des outils existants</li><li>▶ Identifier des besoins de formation</li><li>▶ Re-questionner et prendre du recul sur les changements sociétaux recherchés par vos projets</li></ul> |

Comprendre la notion d'évaluation d'impact sur les communautés et mettre en place les actions nécessaires à une démarche de ce genre a également un intérêt spécifique vis-à-vis du dispositif CES. Vous engager dans une telle démarche pourra vous aider à :

- ▶ Maximiser vos chances d'obtenir un label de qualité, si vous souhaitez en acquérir un, en vous aidant dans la compréhension des critères d'attribution du label et dans rédaction de la demande ;
- ▶ Répondre de manière efficace aux critères de qualité fixés par le dispositif ;
- ▶ Poursuivre votre engagement dans l'accueil et soutien de volontaires CES.



## QUELLES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DU PROGRAMME CES ?

La Commission européenne, responsable de la bonne mise en œuvre du programme, met la notion d'impact sur les communautés au cœur du dispositif.

Effectivement, la notion d'impact est développée dans le [Guide du programme 2023](#) sur différents axes (p.12) :

- L'impact sur les participant·e·s grâce à l'acquisition de compétences formelles, non formelles et informelles ;
- L'impact du projet de manière globale grâce, entre autres, aux actions de communication et de diffusion sur les actions menées et leurs résultats. Pour rappel, les bénéficiaires du programme sont tenus de prévoir des activités de communication visant à diffuser des informations sur leur projet et ses résultats, pendant et après sa réalisation. À noter que la communication autour du projet doit respecter la charte visuelle imposée aux projets financés par le Corps européen de solidarité (sur la différence entre impact des projets et communication autour des projets on vous renvoie au chapitre II de ce guide).

Pour ces raisons, il vous est demandé, en tant qu'organisations engagées dans le dispositif CES, de vous emparer de la notion d'impact sur les communautés et de la mettre en pratique dans le cadre de vos projets. Plus concrètement, vos obligations en ce sens dépendent de la typologie de label que vous détenez : label de qualité « *lead* » ou label « partenaire ».

## Si vous détenez un label partenaire

L'accueil et/ou le soutien de volontaires CES sont conditionnés à l'obtention d'un label de qualité. L'évaluation et la validation de ce label de qualité accueil et/ou soutien dépendent de votre capacité à développer le projet proposé.

Concernant l'impact, dans le cadre de la demande de label, il vous est demandé pour chaque activité, d'identifier quels sont les besoins et les défis sociétaux que celle-ci vise à relever. Cette condition doit vous permettre de justifier les activités proposées aux volontaires, ainsi que d'anticiper les impacts et bénéfiques sur les groupes cibles et/ou les communautés locales.

L'impact anticipé du projet est donc un des prérequis à la validation du label soutien et/ou accueil. Pour cette raison, vous avez intérêt à entrer dans cette démarche de compréhension, de mesure et de valorisation des effets générés par vos projets, et à assurer un suivi tout au long et après celui-ci.

De plus, ce processus d'étude d'impact réalisé tout au long du cycle de vie du projet a intérêt à être co-construit avec la structure de coordination, avec label *lead*, qui finance vos activités, avec une transmission d'informations définies en amont et qui serviront à alimenter la mesure d'impact du projet global porté par la structure *lead*.

## Si vous détenez un label *lead*

En tant que structure ayant déposé un label de qualité *lead* vous avez défini, dans le formulaire de demande de label, les objectifs de vos projets et les impacts associés.

La pertinence et la cohérence de ces objectifs et impacts font partie intégrante de l'évaluation de la demande de label, puis du reporting que vous devez d'effectuer sur votre projet. Un rapport de progression ou une visite de monitoring sont prévus à cet effet au cours de la période de validité du label.

Aussi, en tant que structure de coordination, font partie de votre rôle l'évaluation et la gestion du suivi de la performance des structures partenaires avec lesquelles vous collaborez. Il est essentiel, ainsi, que vous vous engagiez à travailler de manière régulière avec vos partenaires locaux afin d'assurer la complétude de vos objectifs communs.

L'impact de vos projets CES est également évalué en fin de cycle, à travers le rapport final. Dans ce contexte, il vous est demandé de détailler l'impact des activités du projet sur les groupes cibles et les communautés locales.

Cette partie narrative fait référence aux besoins et défis sociétaux identifiés dans le plan d'activités complété lors du dépôt du label. Ils concernent également les participant-e-s et les partenaires du projet. Ces impacts peuvent s'inscrire à différents niveaux : local, régional, national, européen et/ou international.



The background is a vibrant green color. It is decorated with various geometric shapes in shades of blue and yellow. These shapes include vertical bars, horizontal bars, and cross-like structures. Some of these shapes have yellow squares or rectangles at their intersections. A white rectangular box is positioned in the upper-middle part of the page, containing the text.

# VIII. POUR ALLER PLUS LOIN...



## POUR VOUS AIDER : D'AUTRES GUIDES PRATIQUES

Voici quelques outils et guides complémentaires pouvant vous aider dans l'évaluation et le renforcement de l'impact de vos projets CES. Plusieurs d'entre eux ont été produits par des agences nationales Erasmus+, des centres de ressources SALTO ou d'autres institutions européennes.

Pour la plupart ils concernent l'évaluation dans le champ du travail de jeunesse (projets Erasmus +, échanges de jeunes, mobilité de jeunes volontaires...). Ils sont donc particulièrement pertinents pour vous fournir une aide précieuse.

### EN FRANÇAIS

- ▶ **Diffusion et impact dans les projets de partenariat de l'enseignement et la formation professionnels Erasmus +.** Guide à destination des établissements d'enseignement et de formation professionnels souhaitant déposer un projet de partenariat Erasmus +. Il a été publié par l'Agence Erasmus + France Education et Formation.  
La boîte à outils peut réserver de belles surprises :  
[https://agence.erasmusplus.fr/wp-content/uploads/2019/12/Guide\\_Diffusion\\_Impact\\_web.pdf](https://agence.erasmusplus.fr/wp-content/uploads/2019/12/Guide_Diffusion_Impact_web.pdf)
- ▶ **Evaluer l'impact d'un projet de mobilité internationale de jeunes en volontariat, dans l'action extérieure des collectivités territoriales.** Il s'agit d'un guide produit en 2017 en coopération entre France Volontaires et F3E :  
[https://f3e.asso.fr/media/transfer/doc/reperes\\_sur\\_mobilite\\_jeunes\\_vf.pdf](https://f3e.asso.fr/media/transfer/doc/reperes_sur_mobilite_jeunes_vf.pdf)
- ▶ **Impact + Exercice** est un guide publié par l'Agence nationale Erasmus + du Royaume-Uni qui fournit des orientations relatives à l'organisation d'un atelier dédié à la mesure de l'impact. Une vidéo explicative est disponible sous-titrée en français :  
[https://www.youtube.com/watch?v=vwPu01Olsn0&list=PLq24jCC8AsjEIVzrx5uWB-9kSRw8w\\_u80A&index=3](https://www.youtube.com/watch?v=vwPu01Olsn0&list=PLq24jCC8AsjEIVzrx5uWB-9kSRw8w_u80A&index=3)  
Les autres matériaux (en anglais) sont disponibles ici :  
<https://erasmusplus.org.uk/impact-and-evaluation.html>
- ▶ Le 20 novembre 2020 l'Agence Erasmus + belge « AEF Europe » a organisé une conférence en ligne sur le thème **Comment mesurer l'impact de vos projets Erasmus + ?**. Plusieurs présentations, FAQ, exemples de bonnes pratiques sont disponibles.  
<https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/nos-seminairesconferences/seminaires-conferences-aef-europe/2020comment-mesurer-limpact-de-vos-projets-erasmus/>
- ▶ Les outils **Handbook on Quality in Learning Mobility et Q! App** sur la qualité de la mobilité à des fins d'apprentissage regorgent d'idées qui vous permettront d'améliorer votre projet et son impact sur les communautés :
  - ressources pour l'évaluation :  
<https://www.qualitymobility.app/resources/search/139>
  - quoi évaluer : <https://www.qualitymobility.app/resources/search/140>
  - mesurer les effets : <https://www.qualitymobility.app/resources/search/181>
  - évaluation des impacts :  
<https://www.qualitymobility.app/resources/search/141>
  - se préparer pour gagner en impact :  
<https://www.qualitymobility.app/resources/search/89>
  - se préparer à faire face aux imprévus :  
<https://www.qualitymobility.app/resources/search/62>

- définir des groupes cibles principales et secondaires : <https://www.qualitymobility.app/resources/search/2>
- établir des liens avec l'environnement d'accueil : <https://www.qualitymobility.app/resources/search/144>

- ▶ **Évaluer son impact social.** Un guide pour accompagner les premiers pas à l'évaluation de l'impact social. Il a été conçu par l'AVISE, agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS en France : <https://www.avise.org/actualites/le-guide-methodologique-evaluer-son-impact-social-de-lavise>
- ▶ **Cerise sur le gâteau.** Manuel qui explore toutes les phases de la mobilité des jeunes et fournit des informations sur ce que les jeunes peuvent apprendre lors de chacune de ces phases et sur la façon pour faciliter les processus d'apprentissage : <https://www.salto-youth.net/rc/euromed/emeducpub/cerise/>

## EN ANGLAIS

- ▶ **Making Waves – more impact with your projects.** Publication sur les modalités pour maximiser l'impact des projets à destination des jeunes. Des idées pour augmenter la visibilité de vos projets et améliorer la diffusion et l'exploitation des résultats. Ce livret a été conçu par le centre de ressources SALTO Inclusion and Diversity : <https://www.salto-youth.net/rc/inclusion/inclusionpublications/makingwaves/>
- ▶ **Maximise Your Impact: a Guide for Social Entrepreneurs.** Cet outil destiné aux entrepreneurs sociaux vous guide, étape par étape, dans les changements que vous souhaitez entreprendre et sur la façon de les mesurer (comment interagir avec les parties prenantes, collecter des données et concevoir la démarche afin de maximiser l'impact) : <https://socialvalueuk.org/wp-content/uploads/2017/10/MaximiseYourImpact.24.10.17.pdf>
- ▶ **Kit de formation (T-Kit) sur l'évaluation pédagogique dans le domaine du travail de jeunesse,** qui aide les travailleur·euse·s de jeunesse à renforcer leurs compétences théoriques et pratiques en matière d'évaluation : <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/t-kit-10-educational-evaluation-in-youth-work>
- ▶ La plateforme **BetterEvaluation** couvre toute la gamme des activités de suivi et d'évaluation et inclut divers modèles d'évaluation (projet, programme, politique, produit, réseau, organisation ou stratégie). Vous y trouverez des informations sur :
  - les évaluations participatives : [www.betterevaluation.org/en/plan/approach/participatory\\_evaluation](http://www.betterevaluation.org/en/plan/approach/participatory_evaluation)
  - les évaluations d'impact : [https://www.betterevaluation.org/en/themes/impact\\_evaluation](https://www.betterevaluation.org/en/themes/impact_evaluation)
  - la théorie du programme : [https://www.betterevaluation.org/en/rainbow-framework/define/develop\\_programme\\_theory](https://www.betterevaluation.org/en/rainbow-framework/define/develop_programme_theory)
- ▶ De nombreuses ressources sur les **méthodes participatives pour le suivi des projets et l'évaluation** : [www.participatorymethods.org/resources/themes/monitoring-and-evaluation-37](http://www.participatorymethods.org/resources/themes/monitoring-and-evaluation-37)
- ▶ **Learning mobility : opportunities for all ?** Article de Soren Kristensen paru dans le n°24 de Coyote Magazine de juillet 2016 sur les effets de la mobilité et les possibilités d'évaluation de ces effets : <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262328/02.pdf>

► **Improving youth work – your guide to quality development.** L'objectif de ce manuel est de fournir au secteur de l'animation jeunesse un cadre accessible et concret pour développer la qualité de son travail de manière continue et systématique : <https://www.salto-youth.net/tools/toolbox/tool/improving-youth-work-your-guide-to-quality-development.2138/>



## BIBLIOGRAPHIE

**Baclija Knoch, S. et Nicodemi, S. (2020)**, *4Thought for Solidarity*, disponible sur <https://www.salto-youth.net/downloads/4-17-4046/4TDS%20Study%2020200421.pdf>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Barkan, S.**, *Sociology: Comprehensive Edition*, v. 1.0. Creative Commons. Disponible sur <https://2012books.lardbucket.org/books/sociology-comprehensive-edition/index.html>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Brieger, W. (2006)**. *Definitions of community*. Présentation Powerpoint. Johns Hopkins University, disponible sur <https://studylib.net/doc/8891625/definitions-of-community---johns-hopkins-bloomberg-school-of>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Commission européenne (2018)**, *Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse*. Bruxelles, disponible sur <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?from=en&uri=CE-LEX%3A52018DC0269>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Doyle G. M. (2011)**, *Making a Difference: Study of the Impact of Learning Mobility: Lifelong Learning Programme in Ireland 2007-09*, disponible sur [http://biblioteka-krk.ibe.edu.pl/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=204](http://biblioteka-krk.ibe.edu.pl/opac_css/doc_num.php?explnum_id=204), dernier accès le 27 janvier 2023.

**Garbauskaitė-Jakimovska, J. (2018)**, *The value of learning mobility and its impact on communities*, disponible sur <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262316/The-value-of-LM.pdf/c3c7cd96-9f81-3f26-4917-e7ff5f9d2640>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Geudens T. (2010)**, *Making waves: creating more impact with your youth projects*, disponible sur [www.salto-youth.net/downloads/4-17-1408/MakingWaves.pdf](http://www.salto-youth.net/downloads/4-17-1408/MakingWaves.pdf), dernier accès le 27 janvier 2023.

**Gittel R., Videl A. (1998)**, *Community Organizing: Building Social Capital as a Development Strategy*, Sage

**Greenberg et Baron, R. (1995)**. *Behavior in Organization*, Englewood Cliff.

**Guillet. J. (2019)**, *Petit manuel de travail dans l'espace public. À la rencontre des passants*, Editions du commun, disponible sur [https://s.editionsducommun.org/c.php?e=d&uid=pdf-979-10-95630-21-0&url=https://cdn.shopify.com/s/files/1/0079/3313/2881/files/Petit\\_manuel\\_de\\_travail\\_dans\\_lespace\\_public\\_-\\_Jerome\\_Guillet.pdf?v=1201201942837207659](https://s.editionsducommun.org/c.php?e=d&uid=pdf-979-10-95630-21-0&url=https://cdn.shopify.com/s/files/1/0079/3313/2881/files/Petit_manuel_de_travail_dans_lespace_public_-_Jerome_Guillet.pdf?v=1201201942837207659), dernier accès le 27 janvier 2023.

**Kerivel A., James S. (dir.), 2021**, *Comment évaluer des projets innovants encore en construction? Produire de la connaissance à partir de questions de terrains et accéder à la réalité des jeunes*, INJEP Notes & rapports/Note thématique, disponible sur <https://injep.fr/publication/comment-evaluer-des-projets-innovants-e-core-en-construction/>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**La Tribune Fonda** : Mesure d'impact social et création de valeur. 2018, n°240 disponible sur <https://www.fonda.asso.fr/tribunes/mesure-dimpact-social-et-creation-de-valeur>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Oosterbeekw H. et Webbinkz D. (2011)**, Does Studying Abroad Induce a Brain Drain? *Economica*, 78, 347–366. doi:10.1111/j.1468-0335.2009.00818.x

Petkovic S. et al. (2019), *Youth Research: the Essentials*, disponible sur <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47261953/Youth+Research+Essentials-web.pdf/aa98768c-8868-50bd-e287-af4f4b994537>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Putnam R. (2000)**, *Bowling alone. The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster

**Şerban A., Drammeh C., Moxon D. (2023)**, *Creating community impact through solidarity*, disponible sur <https://www.talkingsolidarity.eu/publications/creating-community-impact-through-solidarity/>, dernier accès le 7 mars 2023.

**Severino A. et al. (2020)**, *Desk Research on Indicators of Social Impact*, disponible sur <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47262316/Desk+Research+on+Indicators+of+Social+Impact.pdf/0068ce3e-61fb-143e-e163-c6a6babebd04>, dernier accès le 27 janvier 2023.

**Todd, S. (2004)**. *Teaching with ignorance: Questions of social justice, empathy, and responsible community*. *Interchange*. 35. 337-352. 10.1007/BF02698882.

## REMERCIEMENTS

Les textes originaux, en anglais, sont basés sur de précédents travaux et recherches documentaires effectués par :

- Nuala Connolly, Marina Galstyan, Justina Garbauskaite-Jakimovska, Alena Ignatovitch, Gokay Ozerim, Sladjana Petkovic, Alexandra Severino, Dragan Stanojevic, Marti Taru, Manfred Zentner, et de nombreux·euses membres de la Plateforme européenne sur la mobilité à des fins d'apprentissage.
- le Comité de pilotage de la plateforme EPLM

Les textes originaux sont aussi directement inspirés des travaux préparatoires effectués dans le cadre du projet « Indicateurs communautaires ».

Les textes définitifs, en français, ont été traduits de l'anglais par Traductéo (<https://traducteo.com>), puis adaptés et enrichis par Graziana Lucarelli.

La conception graphique a été réalisée par Roby studio.

# INFORMATIONS ÉDITORIALES

**Titre :** Évaluer et renforcer l'impact des projets du « Corps européen de solidarité » sur les communautés (locales mais pas seulement...) – Guide pratique

## Éditeur

Agence du Service Civique  
Erasmus+ Jeunesse & Sport  
95 avenue de France  
75650 Paris cedex 13  
France

Avril 2023

## Équipe éditoriale de la version en anglais

Susie Nicodemi, Alexandra Severino, Justina Garbauskaitė-Jakimovska  
Équipe éditoriale de la version en français  
Ella Bouquet, Mélissa Khelladi, Samuel Le Floch, Graziana Lucarelli

## Coordination de la version en anglais

Melanie Jacobs, Christine Keplinger et Romina Matei  
Centre de Ressources du Corps européen de solidarité  
[solidaritycorps@salto-youth.net](mailto:solidaritycorps@salto-youth.net) ; [www.salto-youth.net/rc/solidarity](http://www.salto-youth.net/rc/solidarity)

## Coordination de la version en français

Graziana Lucarelli  
Agence du Service Civique  
[ces-information@service-civique.gouv.fr](mailto:ces-information@service-civique.gouv.fr) ; [www.corpseuropeensolidarite.fr](http://www.corpseuropeensolidarite.fr)

Licence Creative Commons

Ce document est publié sous licence :

Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International  
(CC BY-NC-ND 4.0)

**La présente publication a été cofinancée par le programme du Corps européen de solidarité de l'Union européenne**

« Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteur·rice·s, et la Commission ne peut pas être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qu'elle contient. »





## QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport est intégrée à l'Agence du Service Civique. Située à Paris, cette dernière constitue ainsi un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité des jeunes en France, en Europe et dans le monde. L'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport est en charge de la gestion du Corps européen de solidarité, du programme Erasmus+ dans sa partie Jeunesse ainsi que de l'animation de son volet Sport. Elle finance à ce titre, dans le cadre d'appels à projets, des activités mises en place par des jeunes ou des organismes publics ou privés.

Elle est aussi le Point national d'information (PNI) du volet Sport du programme Erasmus+. Son rôle est donc d'informer et de valoriser les porteurs de projets Erasmus+ Sport, dont la gestion est quant à elle centralisée à Bruxelles par [l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture](#).

Retrouvez toutes les informations concernant ces programmes européens sur les sites du Corps européen de solidarité et d'Erasmus+ Jeunesse et Sport.

[www.corpseuropeensolidarite.fr](http://www.corpseuropeensolidarite.fr)

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)

Enfin, les programmes européens étant aussi accessibles aux pays partenaires et voisins de l'Union européenne, la Commission européenne a créé des centres de ressources pour soutenir les agences nationales dans leur travail et pour renforcer la qualité des projets relevant d'une zone géographique voisine.

C'est dans ce cadre que l'agence Erasmus+ Jeunesse et Sport héberge [le centre de ressources SALTO-Youth EuroMed & bonnes pratiques](#), qui soutient et amplifie la coopération euro-méditerranéenne en faveur de la jeunesse en développant les programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Il propose des formations, des événements ainsi que divers outils aux acteurs du domaine de la jeunesse.